



MEMOIRE DE STRATEGIE



L'ACTION MILITAIRE PREVENTIVE DANS LA MAITRISE DES CONFLITS

FICHE DE PRESENTATION

- 1. L'action militaire préventive dans la maîtrise des conflits.**
- 2. Commandant (air) Henri SOWA.**
- 3. 15 mars 2000.**
- 4. Division C.**
- 5. Mémoire de stratégie.**
- 6. L'histoire du vingtième siècle permet de constater que l'action militaire a parfois été conduite de façon préventive, sous la forme de guerres limitées ou de raids. Dans la perspective de la maîtrise des crises et des conflits, ou les dimensions multinationales, légitimistes, médiatiques et humanitaires sont devenues les règles, de telles actions seraient sans doute souhaitables mais guère réalisables. Il ressort en fait que, dès aujourd'hui, seule une superpuissance pourrait, mais uniquement lorsque ses intérêts seraient menacés, conduire ce type d'action.**

Mots clés : action (s), préventive, préemptif, maîtrise, raid (s), conflit (s), guerre limitée (s).

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES	6
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1	10
L'ACTION MILITAIRE PRÉVENTIVE AU XXEME SIECLE.....	10
DEFINITIONS.....	10
<i>L'action préventive</i>	10
Une perspective singulière.....	10
Vision apparente à court terme	10
Perspective à long terme.....	11
Une convention sémantique.....	11
<i>La maîtrise du conflit</i>	11
APPROCHE DOCTRINALE	12
<i>Etats-Unis</i>	12
Nucléaire.....	12
Conventionnel.....	12
<i>URSS/Russie</i>	13
Nucléaire.....	13
Conventionnel.....	14
<i>Allemagne</i>	14
<i>Israël</i>	14
QUELQUES EXEMPLES.....	15
<i>Le plan Schlieffen (1914)</i>	16
<i>Port-Arthur (1904) et Pearl Harbor (1941)</i>	17
<i>La crise de suez (1956)</i>	17
<i>La guerre des six jours (1967)</i>	17
<i>La guerre du Kippour (1973)</i>	18
<i>OSIRAK (1981)</i>	18
<i>« Paix en Galilée » (1982)</i>	19
<i>Panama (1989)</i>	20
QUELQUES CONCLUSIONS PARTIELLES.....	20
<i>existence d'une doctrine</i>	20
Défense des intérêts vitaux ou stratégiques.....	20
Création de zones tampon	20
<i>autres motivations</i>	21
<i>modes opératoires</i>	21
Manœuvre combinée	21
Arme aérienne.....	21
<i>effets obtenus</i>	21
Militaires	21
Médiatiques	22
Politiques	22
CHAPITRE 2	23
LES CONFLITS RÉCENTS	23
NATURE DES CONFLITS.....	23
<i>Différends ethniques</i>	23
<i>Différends territoriaux</i>	24
<i>Différends religieux</i>	24

QUELQUES ENSEIGNEMENTS ISSUS DES ENGAGEMENTS RECENTS.....	25
<i>Domaine de la réflexion stratégique</i>	25
<i>L'importance de l'arme aérienne</i>	25
<i>La médiatisation</i>	25
<i>Le rôle de l'Onu</i>	26
<i>Pourquoi intervient-on si tard ?</i>	27
EXTRAPOLATION SUR LA PARALYSIE STRATEGIQUE.....	28
<i>Deux approches conceptuelles pour une même définition</i>	28
<i>Nuancer les résultats de « l'épreuve du feu »</i>	30
<i>Agir de façon préventive ?</i>	31
CHAPITRE 3	33
L'ACTION PREVENTIVE EST-ELLE ENVISAGEABLE AUJOURD'HUI?	33
CONTEXTE.....	33
<i>Problématique de la coalition</i>	33
<i>Stratégies du fort au faible</i>	34
<i>Déterminer le niveau de violence</i>	35
LES FONDEMENTS DE L'ACTION.....	35
<i>Légitimité / licite</i>	35
La charte de l'ONU comme cadre juridique.....	35
De l'interprétation extensive.....	36
Un mandat de l'ONU pour une AMP ?.....	36
<i>Le renseignement</i>	36
<i>Le processus de décision</i>	37
CHAPITRE 4	39
DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE	39
ACTUALITÉ ET ANTICIPATION	39
CONTEXTE.....	39
<i>ctbt</i>	39
<i>bouclier abm</i>	40
<i>conséquences possibles</i>	40
Sanctuarisation du territoire américain.....	40
Bouleversement de l'équilibre de la terre.....	41
Refroidissement des relations sino-américaines et américano-russes.....	41
Relance de la course aux armements.....	41
PROBLEME POSÉ.....	41
ANALYSE.....	42
<i>des ennemis désignés</i>	42
<i>Mais des partenaires à rassurer</i>	42
<i>une volonté d'agir seuls et sans contrainte</i>	42
<i>Une capacité d'intervention préventive ?</i>	43
TROIS PROJECTIONS SUR TROIS THEATRES.....	44
<i>Corée du Nord</i>	44
<i>taiwan</i>	45
<i>Tchéchénie – caucase</i>	45
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	48
SITES INTERNET CONSULTÉS	49

INTRODUCTION

Rien, dans la charte des Nations Unies, n'empêche de reconnaître qu'il y a des droits par-delà les frontières.¹

Kofi Annan.

Le vingtième siècle a été stigmatisé par deux guerres mondiales, la guerre froide - qui a ensuite divisé le monde en deux blocs antagonistes s'affrontant au travers de conflits régionaux entre pays tiers - et depuis la chute du mur de Berlin, une recrudescence des conflits locaux d'un type nouveau, en apparence

Le mirage du nouvel ordre mondial n'aura été que de courte durée. Ce dernier cède la place à un environnement dominé par l'incertitude, dans lequel les interventions militaires, dernier recours pour recouvrer une stabilité régionale perdue, se multiplient. La majeure partie de ces interventions constituent l'ultime réponse que la communauté internationale, incapable de trouver une solution diplomatique pour une sortie de crise ménageant les susceptibilités de chacune des parties, se résout à accepter.

Le recours à la force intervient donc tardivement et la problématique de la crise ou du conflit est devenue plus complexe. Peut-on cependant, raisonnablement penser qu'une action plus précoce serait souhaitable ? Est-il possible d'intervenir avant que la crise ne devienne un conflit ouvert ? In fine, peut-on agir unilatéralement de façon préventive ? Cette action est-elle seulement réaliste ? Dans quelles conditions et comment procéder ?

Le 20^{ème} siècle fournit plusieurs exemples d'actions dont les fondements stratégiques et les modes opératoires permettent de les qualifier de préventives dès lors qu'elles sont mises en perspective avec une certaine grille d'interprétation. Une rétrospective permet de mettre en évidence une pensée stratégique, des modes d'action, parfois les motivations des dirigeants politiques lorsque celles-ci ne s'inscrivent pas dans la continuité d'une doctrine.

¹ Phrase *anodine* prononcée lors du discours d'ouverture de la 54^{ème} session de l'assemblée générale de l'ONU. Le nouvel observateur, *Ingérence : les audaces de Kofi Annan*, 30 septembre 1999.

Toutefois, les nouveaux conflits ont semble-t-il changé de nature. Les conflits inter-étatiques ont cédé la place aux différends intra-étatiques dont les motivations sont ethniques ou confessionnelles. Ils sont cependant riches en enseignements. De l'importance de l'arme aérienne à la médiatisation à outrance, le plus surprenant reste encore l'apparente faillite de l'ONU dont il apparaît que les interventions sont toujours trop tardives. Par ailleurs, en extrapolant sur les théories de paralysie stratégiques de Boyd et Warden, mises en application dans la guerre du golfe et au Kosovo, il ressort que l'action préventive devient naturellement déterminante (surtout lorsque les capacités des belligérants sont du même ordre de grandeur).

En conséquence, comment envisager aujourd'hui une action militaire préventive ? une coalition semble difficile à former autour d'un tel projet, car il s'agit le plus souvent d'une stratégie du fort au faible dont la maîtrise du niveau de violence est déterminante. La légitimité de l'intervention et les renseignements dont disposent les décideurs sont autant d'éléments qui conditionnent le processus de décision. La conduite d'une telle action nécessite probablement de nouveaux moyens.

Enfin, le passage de la théorie à la pratique, au travers d'un essai de prospective, mêlera actualité et anticipation. Les Etats-Unis, seule superpuissance de l'après guerre froide sont en mesure de conduire ce type d'action : ils possèdent les moyens de leur politique et ils ont désigné leurs ennemis potentiels, ceux susceptible de nuire – suivant les critères américains – à la stabilité de l'environnement international. Ils combinent les capacités d'actions et la volonté d'agir seuls et sans contrainte, partout où la défense de leurs intérêts peut l'exiger.

CHAPITRE 1

L'ACTION MILITAIRE PREVENTIVE AU XXEME SIECLE

*Il faut être rapide comme le vent,
posé comme la forêt, destructeur comme le
feu, inamovible comme la montagne, secret
comme l'eau, surprenant comme un coup de
tonnerre.*

Sun Zi

DEFINITIONS

L'ACTION PREVENTIVE

L'étude se cantonnera aux actions à caractère préventif. Il est toutefois difficile de définir ce terme avec précision (ou certitude) dans le cadre spécifique d'une action militaire décidée, ordonnée et exécutée dans un contexte géostratégique et géopolitique lui-même caractérisé par sa grande complexité.

Une chose est certaine, le qualificatif de préventif induit inévitablement une référence temporelle qui se situe dans un futur plus ou moins proche. Cette dernière est parfois difficile à identifier et à situer sur l'échelle de temps du fait de la multiplicité des enjeux potentiels et probables ou encore de l'incertitude inhérente à la détermination précise de l'état final véritablement recherché par le pouvoir politique.

Une perspective singulière

Dans cette optique, la mise en perspective des intérêts à court, moyen ou long terme semble modifier la nature de l'engagement militaire. Pour illustrer le propos, l'offensive russe en Tchétchénie peut être considérée comme une guerre préventive.

Cette intervention présentée, par les dirigeants russes, comme une banale opération de maintien de l'ordre, peut prendre une toute autre dimension lorsqu'elle est analysée dans la perspective géopolitique du Caucase. Deux visions à court et long terme, modifient la perception du conflit :

Vision apparente à court terme

Maintien de l'ordre

Revanche de la guerre de 94-96

Persécution centenaire des peuples caucasiens

Ecrasement des aspirations indépendantistes

Détourner l'attention internationale des problèmes intérieurs russes (corruptions...)

Action politique «musclée » dans le cadre de la campagne électorale au Kremlin.

Perspective à long terme

Sécurisation de la route du pétrole

Création d'une zone tampon pour stopper l'occidentalisation

Freiner la poussée de l'islam.

Ainsi, si l'on admet que la Russie souhaite sécuriser l'itinéraire de transit du pétrole extrait de la mer Caspienne, ou bien, redoutant un encerclement, veuille créer une zone tampon pour ralentir sinon freiner la poussée occidentale dans la région, l'intervention militaire en Tchétchénie constitue alors une action militaire préventive.

En conclusion, chaque fois que l'action est motivée par une perspective donnée, quelle que soit son échéance, et bien qu'il puisse exister également des motivations plus immédiates, celle-ci pourra être considérée comme préventive.

Une convention sémantique

Par ailleurs, *l'action préemptive se distingue de la frappe préventive en ce qu'elle surgit en temps de crise ou de confrontation militaire. Il s'agit alors de frapper le premier pour désarmer l'ennemi*². Pourtant la frontière entre ces deux types d'actions n'est pas non plus facilement identifiable.

Il s'agirait en effet de délimiter, en premier lieu, la notion de crise avec une grande précision. Comment distinguer une période de tension d'une période de crise ? La définition de l'action préemptive prévaut pour le temps de crise, vaut-elle pour une période de tension ? Dans cette même optique, la destruction du réacteur d'Osirak est qualifiée de préventive alors que cette dernière intervient pendant la guerre Iran-Irak.

En second lieu, il paraît difficile d'imaginer la probabilité d'occurrence, entre pays alliés ou amis, d'une action de cet ordre. Il faut donc au préalable qu'il existe un terrain propice au développement d'une crise ouverte. Cette dernière est donc déjà sous-jacente, perceptible dans une certaine mesure et peut-être prédictible.

C'est pourquoi, par convention et extension sémantique, on désignera également par le vocable d'action préventive, les actions préemptives conduites en période de crise.

LA MAITRISE DU CONFLIT

La maîtrise des conflits est une nécessité pour stabiliser le nouvel environnement international de l'après guerre froide. Cette notion apparaît dans le livre blanc sur la défense de 1994, dans l'agenda pour la paix de l'ONU mais également dans la stratégie générale de l'Otan.

² Colson Bruno, Le Tiers-Monde dans la pensée stratégique américaine, Economica & ISC, 1997, p.51.

La notion de maîtrise peut revêtir plusieurs aspects :

- Empêcher une crise de déraper vers le conflit ouvert
- Maintenir le conflit à un degré d'intensité déterminé
- Mettre fin à un conflit
- Empêcher l'extension du conflit

Avant de citer quelques exemples de conflits ou d'actions qui pourraient être qualifiées de préventives, il peut être intéressant de rechercher leur justification à priori dans les doctrines stratégiques de quelques pays.

APPROCHE DOCTRINALE

ETATS-UNIS

Nucléaire

Comme dans tous les pays appartenant au club des cinq³, la doctrine de dissuasion américaine a évolué au cours du temps. Il ne s'agit pas ici d'en écrire l'anthologie ni d'en faire l'apologie mais de retracer de façon synthétique - donc incomplète et inévitablement réductrice - les quelques grandes options envisagées. Des représailles massives théorisées par la frappe anti-cité à la riposte graduée, en passant par une hypothétique frappe préventive, l'éventail des stratégies de dissuasion (ou d'emploi ?) est assez vaste.

Il est alors intéressant de relever que l'idée de recourir à une frappe préventive ne fut jamais totalement écartée, du moins par le Pentagone. Aussi dès 1961, sous l'impulsion du général Le May, les responsables militaires cherchent à obtenir les crédits nécessaires pour mettre sur pied un arsenal *en vue de permettre la destruction préventive des missiles soviétiques qui sont une menace mortelle*⁴. De plus, *il avouait ainsi devant le sénat que le Pentagone préparait une guerre nucléaire totale et à l'initiative des Etats-Unis*⁵.

L'ambiguïté de la doctrine militaire développée au Pentagone, qui semble parfois assez lointaine des discours officiels tenus par les dirigeants politiques du pays, se traduit par une croissance exponentielle des objectifs potentiels et des moyens disponibles. Cette escalade vertigineuse répond à une logique de frappe en premier, bien qu'il s'agisse probablement d'une campagne de désinformation. *Dès 1969, le chef d'état-major de l'armée de l'air déclara devant le congrès que les nouveaux missiles à têtes multiples allaient enfin permettre une première frappe qui désarmerait l'URSS.*⁶

Dans cette optique, la démesure des moyens et des effets rend impossible la distinction entre une frappe en premier, une frappe préventive ou préemptive.

Conventionnel

³ Usa, Russie, Chine, Grande Bretagne, France.

⁴ Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995, p.28.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid. p.30.

La doctrine américaine n'exclue pas l'intervention militaire dans l'hypothèse où les intérêts vitaux des Etats-Unis seraient menacés. Ces derniers estiment avoir le droit d'intervenir par la force, de manière préventive. La doctrine Weinberger, du nom de l'ancien secrétaire d'état à la défense, conserve donc toute sa pertinence. Dans cette optique les Etats-Unis sont intervenus à Panama. Mais c'est davantage vers le Tiers Monde que se tournent les regards. *La constatation a été faite que désormais six Etats seulement demeurent ouvertement hostiles aux Etats-Unis et que ces Etats appartiennent tous au Tiers Monde. Il s'agit de Cuba, de l'Irak, de l'Iran, de la Libye, de la Corée du Nord et de la Syrie.*⁷

Dans le cadre particulier de la lutte contre la prolifération des WMD⁸ la stratégie américaine se fait plus agressive et l'action militaire préventive est ouvertement envisagée : *Un raid comme celui des israéliens sur la centrale irakienne d'Osirak peut être entrepris in extremis, mais il ne s'agit pas d'une vaste opération militaire.*⁹ Mais il n'en va pas de même s'il s'agit de prévenir un conflit, surtout si les intérêts vitaux ou stratégiques ne sont pas menacés. Ainsi, l'expérience somalienne a tourné court.

Enfin, la stratégie américaine est souvent difficile à percevoir ou à traduire en assertions simples. La multitude des opinions, parfois contradictoires se combinent pourtant dans une vision globale, planétaire, à l'échelle de la démesure de l'unique superpuissance mondiale. Aussi, le concept du «nouvel ordre mondial» contenait-il probablement les germes d'un interventionnisme tous azimuts. Ce concept dissimule derrière le paravent de la démagogie – la restauration de l'ordre, de la stabilité mondiale, le rétablissement d'une souveraineté bafouée – des objectifs plus pragmatiques. Dans cette optique, la volonté de détruire le potentiel militaire irakien était peut-être antérieure à la nécessité de réprimer l'agression contre le Koweït. L'invasion de l'émirat – qui ne fut certainement pas une surprise pour les services de renseignements américains, ni pour les forces armées s'il faut en juger par le caractère fulgurant du déploiement – offrait donc la justification qui frappait du sceau de la légitimité l'intervention américaine.

*C'est pourquoi, l'argument, lié au concept de nouvel ordre mondial, n'était pas éloigné de la justification d'une guerre préventive.*¹⁰

En résumé, malgré un retour apparent de la pensée isolationniste, le recours à une action militaire préventive, décidée unilatéralement si les circonstances l'exigeaient, demeure hautement probable. Dans quelle mesure cette action pourrait concourir à la maîtrise des conflits ? C'est la question que l'on peut légitimement se poser.

Il est intéressant, par ailleurs, de relever les propos de Richard Hass, *directeur des études à la fondation Brookings, et bien placé pour être le secrétaire d'état d'un prochain président républicain, (...): nous devons être capable de recourir à la force sans l'autorisation de l'ONU.*¹¹

URSS/RUSSIE

Nucléaire

Dans le domaine nucléaire, l'émergence d'une force de frappe au milieu des années 50, dotée des 1957 des premiers missiles intercontinentaux, octroie à l'union soviétique la capacité de frapper le territoire américain. Les généraux russes semblent alors redouter une frappe préemptive. Ainsi, le général Rotmistrov constatant le rôle déterminant, toujours plus pressant, que peut jouer

⁷ Colson Bruno, *Le Tiers-Monde dans la pensée stratégique américaine*, Economica & ISC, 1997, p.8.

⁸ Weapon Mass Destruction.

⁹ Ibid., p.31.

¹⁰ Colson Bruno, *La stratégie américaine et l'Europe*, Economica et ISC, 1997, p.13.

¹¹ Afsané Bassir Pour et Alain Frachon, *L'impuissance de l'Onu face à la guerre*, Le Monde du 5 mars 1999.

l'effet de surprise déclarait «*il s'agit d'empêcher qu'une attaque par surprise ne soit lancée et que l'on soit pris à l'improviste*». La frappe préemptive, par surprise, est donc ouvertement revendiquée par une partie de l'état-major.

Par ailleurs, il est permis de s'interroger sur les implications résultant de la dispersion des armes nucléaires tactiques et la probable délégation d'engagement consentie au niveau régimentaire.

Enfin, s'agissant de l'ère post-soviétique, le dysfonctionnement du pouvoir central et la dispersion de certains arsenaux, font passer au second plan l'aspect strictement doctrinal et mettent en lumière les risques d'une utilisation incontrôlée.

Conventionnel

L'action militaire préventive n'apparaît pas directement dans la doctrine conventionnelle soviétique. En revanche, l'URSS a systématiquement utilisé un processus particulier, assez nettement comparable à une action préventive dans la durée et la profondeur, pour asseoir progressivement son emprise militaire sur l'Europe centrale.

Le résultat final est analogue mais, bien que cela ne trompe personne, la recherche d'une légitimité a été minutieusement recherchée. Ainsi toutes les interventions furent sollicitées par le pouvoir politique en place, quelle que soit par ailleurs la légitimité de ce dernier. *Le scénario politique était simple. Il avait servi en Géorgie en 1921 et on le retrouvera plus tard en Afghanistan. Il consistait à invoquer l'appel à l'aide d'un parti menacé par la contre-révolution, auquel les frères socialistes seraient venus porter secours.*¹²

Toutefois, la récente intervention russe en Tchétchénie - dont une interprétation particulière a été avancée dans le premier paragraphe - pourrait bien constituer une inflexion dans la doctrine Russe.

ALLEMAGNE

Le plan Schlieffen, qui sera détaillé par la suite, illustre la réalité de l'action militaire préventive dans la pensée stratégique allemande de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Cette notion n'est probablement pas une spécificité allemande : *le culte de l'offensive qui hantait les sphères dirigeantes européennes en 1914, s'inscrit dans la logique d'une guerre préventive.*¹³ Cette même logique devait conduire durant la deuxième guerre mondiale à échafauder l'opération « Barbarossa ».

De leur côté, français et russes sont également convaincus que l'action offensive constitue l'unique façon de conduire les armées à la victoire. L'offensive est forte et la défensive est faible. *Cette logique devait créer de fortes incitations à mobiliser ou à frapper en premier.*¹⁴

ISRAËL

¹² Hélène Carrère d'Encausse, *Le grand frère*, Le livre de poche, Flammarion 1983, p.300.

¹³ Thomas LINDEMANN, *l'idéologie de l'offensive dans le plan Schlieffen*, Stratégique n° 69, ISC, 1998.

¹⁴ Ibid.

La stratégie israélienne est semble-t-il dictée par l'exiguïté de son territoire, environ 400 km de long pour une largeur comprise entre 10 et 100 km - en quelques minutes, l'aviation des pays voisins est capable de frapper en tout point au cœur du pays - et par les stigmates des luttes acerbées antérieures et postérieures à sa création.

L'absence de profondeur rend incertaine une doctrine exclusivement orientée sur la défensive.

Ainsi, l'exigence de sécurité est une constante fondamentale dans l'ensemble de la classe politique. Les dirigeants, quelle que soit leur sensibilité, sont confrontés à la dimension psychologique du problème qui se répercute sur l'ensemble des activités politiques, économiques et militaires.

Au début des années 50, les états-majors, confrontés au réarmement massif des pays voisins et à la disproportion résultante des potentiels respectifs, prennent en compte la dimension sécuritaire et rénovent leur stratégie militaire. *La perception d'une disparité globale ne pouvait que retentir sur la doctrine militaire israélienne et lui conférer des traits particuliers.*¹⁵

Dans l'éventualité d'une menace majeure, de nature à porter atteinte à l'intégrité et à la souveraineté du pays, le salut est dans l'action. *L'état juif doit entreprendre une attaque préventive dès lors que la sécurité de l'état est menacée.*¹⁶

Pourtant, Israël a globalement une ligne de conduite non interventionniste. En effet, la posture tenue est défensive mais avec un degré d'alerte permanent et élevé. De plus, aucune action n'est envisageable tant que les intérêts vitaux du pays ne sont pas directement menacés.

Dans cette optique, l'absence de profondeur - que le général Aharon Yariv définit comme *l'espace entre la ligne la plus éloignée sur laquelle un pays peut stationner des forces militaires pour la défense sans empiéter sur la souveraineté d'un autre pays et sur sa propre aire vitale*¹⁷ - à une conséquence, apparemment paradoxale, mais néanmoins incontournable :

*Le manque d'espace de déploiement stratégique dans la zone centrale, d'où la nécessité de recourir à des interventions militaires préventives.*¹⁸ Si de plus, *la profondeur est réduite une armée en situation défensive a de grandes difficultés pour absorber une attaque avant qu'un dommage inacceptable ait été infligé à ses principaux centres de population.*¹⁹

Contre toute attente, à l'aube des années 70, se produit une inflexion dans la stratégie militaire. Cette dernière demeure résolument dynamique mais l'attaque préventive, tout en constituant une option stratégique envisageable, n'est plus pratiquée de façon systématique. Rupture dans la tradition offensive, le concept de zone tampon se développe. Cet espace sécuritaire - celui-ci octroie une profondeur stratégique mais en renie la définition précédente - peut néanmoins être conquis par le biais d'une guerre préventive.

QUELQUES EXEMPLES

¹⁵ Dieckhoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, FEDN, 1987, p.19.

¹⁶ Ibid. p.27.

¹⁷ Yariv Aharon, *Strategic depth*, The Jerusalem Quarterly n°17, 1980.

¹⁸ Dieckhoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, FEDN, 1987, p.27.

¹⁹ Janice Gross Stein et Raymond Tanter, *Rational decision making : Israel's security choices*, Columbus : Ohio state university press, 1980 p100.

Les doctrines militaires précédentes, dans lesquelles l'action préventive était partie intégrante de la stratégie, trouvent une application au travers des quelques illustrations suivantes.

LE PLAN SCHLIEFFEN (1914)

Le plan Schlieffen fournit un excellent exemple de pensée stratégique axée sur l'offensive à outrance et qui de surcroît envisage la réalisation d'actions préventives ou préemptives afin de s'assurer l'issue de la guerre.

En 1912, les généraux allemands, dont Moltke le jeune, pensent qu'une guerre continentale est désormais inévitable à brève échéance. L'Allemagne serait en outre amenée – concrétisation d'une crainte séculaire - à conduire une guerre sur deux fronts distincts en raison de l'alliance franco-russe. Il importe donc d'être en mesure de remporter, sur l'un de ces deux fronts, une victoire rapide et décisive.

Dans cette optique, le plan Schlieffen offre à Moltke la perspective d'une offensive courte et décisive sur le front occidental. *Si la guerre est en outre jugée inévitable, la prime revient à l'offensive, car il est alors logique de la déclencher d'une manière préventive au moment le plus favorable et seul un plan militaire offensif peut servir ce but.*²⁰

Il devient donc essentiel, dans une offensive surprise en Belgique et en Hollande, au mépris de leur neutralité, de contourner les défenses françaises. Par ailleurs, cette manœuvre ne peut se révéler pertinente que si les deux pays n'ont pas encore achevé leur mobilisation. Pivot de l'ensemble du plan, seule une attaque préventive permettait de prendre un avantage déterminant.

D'autre part, l'Allemagne redoutait la montée en puissance, industrielle et militaire, de la Russie dans les 2 à 3 ans à venir. Cette dernière aurait alors conféré aux russes une supériorité telle qu'une défaite allemande devenait hautement probable. Les dirigeants allemands sont enfin persuadés des intentions agressives des franco-russes. *Le postulat de l'hostilité des autres puissances devait encourager une guerre préventive et indirectement un plan militaire offensif tel que le plan Schlieffen.*²¹ Aussi, *selon Moltke, il n'y avait pas d'autre alternative que le déclenchement d'une guerre préventive*²² au plus tôt, tant que le rapport de forces demeurait favorable en Allemagne.

L'obsession de l'état-major allemand, soucieux de préserver intactes les chances de succès du plan Schlieffen – seul plan acceptable si l'on admet que les plans militaires défensifs symbolisent *la faiblesse et la décadence de la société*²³ – a guidé la réflexion stratégique, contraint les dirigeants à s'adapter à ses exigences et conduit inévitablement le pays dans la guerre.

Dans cette optique, ce plan qui cultivait l'offensive et l'action préventive, put être considéré comme *largement responsable de l'escalade incontrôlée du conflit*²⁴ et conduisit à la défaite. Pourtant, dans une certaine mesure, sa vocation était de maîtriser l'issue et la durée de la guerre. *Aux yeux de Schlieffen, seule une victoire totale, programmée à l'avance et réalisée d'une manière automatique, était susceptible de garantir la sécurité de l'Allemagne.*²⁵ Ce plan devait en effet parvenir rapidement à ces fins - 5 à 6 semaines - en exploitant l'effet de surprise.

²⁰ Thomas LINDEMANN, *l'idéologie de l'offensive dans le plan Schlieffen*, Stratégique n° 69, ISC, 1998.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

La bataille de la Marne matérialisa l'échec du plan Schlieffen.

PORT-ARTHUR (1904) ET PEARL HARBOR (1941)

Selon la tradition japonaise, la guerre commence par une attaque surprise²⁶ (...)

Ces deux actions surprises, conduites par les Japonais et plutôt semblables, peuvent être considérées comme préventives. En effet, toutes deux visent à éliminer les forces navales d'un pays tiers, la Russie et les Etats-Unis, afin de conduire, avec une plus grande liberté de mouvement, les opérations de conquêtes ambitionnées.

En 1905, la victoire japonaise sur les Russes ouvre aux troupes nipponnes les portes de la Mandchourie et de la Corée, qui seront occupées jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le 7 décembre 1941, la flotte américaine du pacifique est détruite. Le Japon peut rapidement se rendre maître d'une partie des ressources asiatiques sans craindre le potentiel militaire des Etats-Unis. Mais ces derniers, précipités brutalement dans la guerre, réagissent avec toute la puissance de leur industrie. Dès le 5 juin 1942, à la bataille de Midway, l'initiative change de camps.

LA CRISE DE SUEZ (1956)

Comme le souligne Alain Dieckhoff la conception stratégique des Israéliens est fondamentalement dynamique, *basée sur l'action offensive préventive avec transfert de la confrontation armée sur le territoire ennemi.*²⁷ Mais Israël est également attaché au statu quo et n'envisage une telle action que lorsque ses intérêts vitaux sont menacés.

Le contexte particulier de la crise de Suez en 1956, succédant à la nationalisation du canal par Nasser, fait surgir le risque d'une asphyxie économique. La libre circulation dans le golfe d'Aqaba, unique débouché maritime pour le port d'Eilat, était dès lors soumise aux aléas du panarabisme politique de l'Egypte et à l'imprévisibilité de ses dirigeants. Ceux-ci apparaissent plus soucieux d'incarner, sur la scène internationale, une certaine idéologie du monde arabe que de rechercher un modus vivendi qui aurait une probabilité de déboucher sur une paix juste et durable avec Israël.

La crise est ouverte, l'opportunité s'offre à Ben Gourion de desserrer l'étau égyptien. Le 29 octobre 1956 marque le début d'une opération militaire préventive. Elle est baptisée «Kadesh». *L'aviation israélienne, bénéficiant de l'effet de surprise, s'assura de la maîtrise du ciel alors que ses divisions blindées fonçant dans le désert du Sinaï bousculaient les forces égyptiennes qui reculèrent dans une panique épouvantable.*²⁸

Il convient de souligner rétrospectivement le rôle primordial joué, dès les premières heures du conflit, par l'aviation israélienne, comme outil privilégié de l'offensive préventive. L'exemple suivant donne une bien meilleure illustration.

LA GUERRE DES SIX JOURS (1967)

²⁶ Chaliand Gérard et Blin Arnaud, *Dictionnaire de stratégie militaire*, Perrin 1998, p.691.

²⁷ Dieckhoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, FEDN, 1987, p.49.

²⁸ Llorca Emile, *Israël et le monde arabe*, Ellipse, 1995, p.34.

Le colonel Nasser, désireux de rester le chef charismatique du monde arabe dans sa lutte contre le sionisme, confronté par ailleurs à des difficultés intérieures et à de nombreux revers diplomatiques, reprit dès 1966 une attitude hostile à l'égard d'Israël. Il ne tarda pas à s'enfermer dans une *rhétorique guerrière de nationaliste arabe intransigeant*²⁹, qui le poussa à agir.

Dans cette logique, Nasser demande le retrait des casques bleus du Sinäi, lance à la radio une campagne anti-israélienne acharnée et fait de nouveau peser la menace d'étranglement en bloquant le golfe d'Aqaba. *Son objectif était, semble-t-il, d'étouffer économiquement l'état hébreu afin de le contraindre sans guerre à une capitulation*³⁰.

La réaction israélienne est aussi inattendue que fulgurante. Le 5 juin 1967, Israël déclenche une guerre préventive contre l'Egypte. Les forces égyptiennes sont rapidement balayées, tout comme celles de l'imprudente Jordanie qui s'engagèrent pensant que l'Egypte prenait l'avantage. La Syrie du subir le 9 juin l'assaut préventif de Tsahal et perdit les hauteurs du Golan. Le sixième jour, lorsque l'armistice fut signé, les pays arabes ne purent que constater l'étendue de leur défaite.

Cette fois encore l'armée de l'air israélienne s'était distinguée. *Lors de la guerre des six jours, elle détruisit les pistes d'envol, puis au sol, près de 300 appareils égyptiens dont ses bombardiers Tupolev et Iliouchine, et ce dès les trois premières heures*³¹.

LA GUERRE DU KIPPOUR (1973)

Cet exemple constitue probablement la limite de la définition que l'on peut donner de la guerre préventive. En effet, ce conflit n'anticipe aucun risque majeur à l'égard de l'Egypte : Depuis la guerre des six jours, les Israéliens, convaincus de leur écrasante supériorité militaire, ont sensiblement relâché leur vigilance et se consacrent davantage à leur politique intérieure, dominée par la colonisation des territoires du Golan et du Sinäi.

Toutefois, cette guerre anticipe la non-restitution des «territoires occupés» par Israël de sorte que le président Sadate estime opportune leur reconquête par les armes. Le 6 octobre 1973, l'offensive égyptienne bouscule Tsahal. La surprise fut totale.

OSIRAK (1981)

Au plus fort de la guerre entre l'Iran et l'Irak, l'aviation israélienne détruisit, le 7 juin 1981, dans un raid préventif la centrale nucléaire d'Osirak. Cette dernière avait été livrée clé en main par la France. Les services de renseignements israéliens avaient acquis la certitude que les scientifiques irakiens sont sur le point d'acquérir les connaissances et les matériaux nécessaires à la fabrication d'une arme nucléaire. *De l'avis de certains experts, l'insertion d'éléments d'uranium naturel dans le cœur du réacteur est la façon la plus simple de produire du plutonium (...) Selon les estimations israéliennes, cette pratique aurait pu permettre à l'Irak de produire environ sept à dix kilos de plutonium annuellement. (...) Bagdad n'avait aucune raison légitime de se procurer de l'uranium naturel (...) puisque les réacteurs de recherche fournis par la France ne devaient fonctionner qu'à l'uranium enrichi. C'est pourquoi plusieurs spécialistes conclurent, dès ce*

²⁹ Frachon Alain, *Israël 1948-1998*, Le Monde.

³⁰ Llorca Emile, *Israël et le monde arabe*, Ellipse, 1995, p.35.

³¹ Meyer Claudine, *Les forces aériennes d'Israël célèbrent leur jubilé*, Air&Cosmos n°1666, juillet 1998.

*moment, que les intentions des dirigeants irakiens était de se servir de cet uranium pour produire du plutonium au moyen d'Osirak.*³²

Premier pays musulman à accéder à la capacité nucléaire, l'Irak aurait représenté un risque inadmissible pour l'intégrité et/ou la survie d'Israël. La marge de manœuvre était étroite, les Irakiens avaient déjà probablement employé l'arme chimique contre l'Iran.

Les déclarations de Saddam Hussein, en octobre 1980, étaient inquiétantes. Il mettait directement en cause la sécurité d'Israël. *Le peuple iranien n'a rien à craindre du réacteur nucléaire irakien. Nous n'avons pas l'intention de nous en servir contre l'Iran, mais contre l'ennemi sioniste.*³³

Depuis 1976, Israël tentait en vain, d'alerter la France, les Etats-Unis et l'AIEA³⁴ des risques majeurs encourus. *Dans ce climat presque irréel, (...) il n'est donc pas étonnant que les Israéliens en désespoir de cause, aient décidé d'agir eux-mêmes.*³⁵

Le choix fut certainement judicieux. 10 ans plus tard, dans la guerre du golfe, Saddam Hussein tenta de provoquer une riposte israélienne en lançant ses missiles sur Tel-Aviv pour parvenir à rompre la coalition.

« PAIX EN GALILEE » (1982)

Depuis 1978, les actions palestiniennes sur le territoire israélien sont toujours plus meurtrières. Elles sont conduites pour la plupart à partir du Liban. Ce pays est déchiré par une guerre civile – entretenue à des fins hégémoniques par les pays arabes voisins – et se trouve, en l'absence de structure étatique légitime et forte, dans l'impossibilité de s'opposer à l'utilisation de son territoire comme base arrière.

Israël répliquait à ce harcèlement par des raids de représailles, conduits par l'aviation, à l'encontre des pays arabes. Pour Israël, sa sécurité primait dans un environnement régional hostile. *Aussi, les Israéliens pratiquèrent la loi du talion, rendant coup pour coup*³⁶.

Mais la situation se dégrade vite ; la communauté internationale presse les parties d'instaurer un dialogue. La réponse israélienne fut le déclenchement en juin 1982 de l'opération «Paix en Galilée». Cette opération est préventive :

Tout d'abord, son objectif stratégique est la création d'une zone tampon, au Liban sud. Cette action reflète la nouvelle doctrine stratégique qui préconise l'obtention d'une profondeur territoriale afin de dresser un premier rideau défensif.

Par ailleurs, le dispositif syrien stationné dans la plaine de la Bekaa est détruit ou neutralisé. En effet, celui-ci faisait peser une menace inacceptable pour la sécurité d'Israël. Dans l'optique sécuritaire exacerbée des israéliens, cet objectif était probablement aussi important que le premier.

³² Legault Albert et Fortmann Michel, Prolifération et non-prolifération nucléaires, Stratégies et contrôles, CQRI & FEDN, 1993, p.444.

³³ Ibid., p.446.

³⁴ Agence Internationale à l'Energie Atomique.

³⁵ Legault Albert et Fortmann Michel, Prolifération et non-prolifération nucléaires, Stratégies et contrôles, CQRI & FEDN, 1993, p.447.

³⁶ Llorca Emile, *Israël et le monde arabe*, Ellipse, 1995, p.41.

Sur le plan strictement militaire, l'opération est un succès. Toutefois celle-ci ne débouche sur aucune amélioration et, pour conserver cette frange salubre, Tsahal s'enlise lentement dans une guerre d'usure. Le retrait devient inévitable. *Pour la première fois les buts d'Israël perdaient de leur netteté et certains israéliens ne comprenaient plus les objectifs de leur gouvernements.*³⁷

PANAMA (1989)

Le 15 décembre 1989, l'Assemblée nationale panaméenne nomme chef de gouvernement le général Noriega, qui a triomphé d'une tentative de putsch menée par certains de ses compagnons. Vivement irrité par l'échec de trois ans de pressions et de menaces, le président américain George Bush ordonne l'opération *Juste Cause*.

Elle débute le 20 décembre 1989, à une heure du matin. C'est la treizième intervention militaire des Etats-Unis à Panama depuis 1905. Cette opération a pour objectifs de sauvegarder la vie des trente-cinq mille civils américains vivant dans le pays, capturer Noriega et rétablir la démocratie, combattre le trafic de drogue et protéger l'intégrité du traité sur le canal. Ce dernier point, d'intérêt hautement stratégique pour les Etats-Unis, donne son caractère préventif au conflit.

Le plus important contingent expéditionnaire depuis la guerre du Vietnam était censé conduire une action éclair annoncée comme «chirurgicale». Or il se heurta à une résistance inattendue, notamment de la part des «bataillons de la dignité». Les combats durèrent près d'une semaine, furent particulièrement durs et meurtriers.

QUELQUES CONCLUSIONS PARTIELLES

Les exemples précédents qui illustrent l'action militaire préventive, telle qu'elle a été définie précédemment, amènent en premier lieu, quelques conclusions partielles.

EXISTENCE D'UNE DOCTRINE

Défense des intérêts vitaux ou stratégiques.

Ces interventions s'inscrivent, lorsqu'elle existe, dans le cadre de la stratégie globale des états. Si les contraintes sécuritaires, liées à la survie d'Israël, semblent dominer la pensée stratégique de l'état hébreu, la maîtrise des intérêts qualifiés de stratégiques sont plus fréquemment la justification des opérations américaines.

Création de zones tampon

La création de zone tampon ou de glacis ont parfois justifié le déclenchement d'opérations préventives. Ces notions apparaissent dans les stratégies israélienne et soviétique.

Dans le premier cas, la volonté israélienne est de compenser l'absence de profondeur stratégique dont l'état hébreu se trouve privé du fait de l'exiguïté du territoire ; c'est l'occupation du Sinaï en 1967 et du Liban sud en 1982.

³⁷ Ibid., p41.

Le glacis soviétique, en revanche, dissimule derrière le voile sécuritaire la volonté d'expansion de l'Empire vers l'ouest.

AUTRES MOTIVATIONS

Lorsque la défense des intérêts vitaux ou stratégiques du pays n'est pas évoquée, les opérations militaires conduites de façon préventive ont eu pour objectif soit de procéder à des conquêtes territoriales, dans le cadre d'une politique nationaliste et expansionniste, soit de participer à la quête d'un prestige personnel pour les élites dirigeantes.

Il convient de noter que, avant 1991 et la guerre du Golfe, les préoccupations d'ordres humanitaires, moralistes ou légalistes sont généralement totalement absentes. Seule l'intervention américaine à Panama, qui en 1989 prétendait aussi s'opposer au trafic de stupéfiant, pourrait constituer une exception. Toutefois, l'artifice ne peut tromper personne tant Washington a soutenu par ailleurs d'autres régimes politiques, aussi peu regardant en la matière dès lors qu'il s'agissait de faire rentrer des devises dans les caisses de l'état (entre autres).

MODES OPERATOIRES

Manœuvre combinée

Lorsque l'action préventive se concrétise par une guerre limitée, l'ensemble des composantes des forces armées est engagé à des degrés divers. Le signal politique délivré est beaucoup plus fort et les objectifs poursuivis sont nettement plus ambitieux.

Ainsi, la guerre des six jours (1967) desserrait l'étau autour d'Israël et devait imprimer «durablement» la fermeté israélienne dans l'esprit des dirigeants arabes, dès lors que l'on aborde la question de sa sécurité. Dans la même logique, l'intervention américaine à Panama prétendait préserver l'intérêt stratégique que matérialise le canal et marquait dans le même temps le retour des Etats-Unis dans leur arrière-cour traditionnelle, après une éclipse de quelques années.

Arme aérienne

Pour des actions plus ponctuelles, l'utilisation de l'arme aérienne est apparue plus adaptée. Celle-ci a offert par ses caractéristiques propres – rapidité et souplesse en particulier - une solution privilégiée pour effectuer des raids préventifs. Les raids israéliens sur Osirak et celui réalisé dans la plaine de la Bekaa, durant l'opération *paix en Galilée*, illustrent cette démarche. Dans ce dernier cas toutefois, comme dans la guerre des six jours ou encore à Pearl Harbor, les raids aériens ont été les premières manœuvres conduites dans le cadre d'une opération de plus grande envergure.

EFFETS OBTENUS

Militaires

L'initiative de la manœuvre et l'effet de surprise aboutissent de façon générale à un succès. Celui-ci doit toutefois être obtenu rapidement ; l'enlèvement (Paix en Galilée) et les revers de fortune (Yom Kippour) sont toujours redoutables.

Médiatiques

De manière générale, par défaut, la réprobation est la première réaction commune, quels que soient les fondements de l'action. Les preuves apportées à posteriori n'ont pas le même poids médiatique et l'impact sur l'opinion publique internationale sera moindre. La suspicion d'une manipulation de masse demeure le sentiment le plus répandu.

Politiques

Par ailleurs, un succès militaire peut néanmoins s'accompagner d'un retentissant revers diplomatique, dont les conséquences, plus complexes à imaginer, sont insuffisamment considérées ou sous-estimées dans le processus de prise de décision.

Ainsi, la destruction de la centrale irakienne d'Osirak tendit les relations franco-israéliennes. «Ce fut un choc pour Mitterrand, au point que sa vision idéaliste des dirigeants israéliens en a été fortement ébranlée.» (Claude Cheysson – 10 mars 1989).

Ces actions se déroulent toutes dans un contexte dominé par la guerre froide qui impose ou superpose donc une grille d'interprétation propre des conflits. Le caractère préventif semble participer, dans la majorité des cas, à la volonté de maîtriser l'issue du conflit en prenant l'initiative des opérations. Il s'agit davantage de maîtriser ou d'imposer un état final réfléchi et conforme aux objectifs d'une stratégie globale sécuritaire, assez paradoxalement défensive sinon isolationniste.

En revanche, la notion de maîtrise des conflits prend une dimension et une signification nouvelle dans la perspective de l'instauration d'un nouvel ordre mondial. Elle recouvre en effet les notions de prévention, de limitation dans l'intensité, de contrôle de l'extension, de résolution des crises ou des conflits tout en acquérant de fait une dimension humanitaire.

CHAPITRE 2

LES CONFLITS RECENTS

Depuis six mille ans la guerre

*Plaît aux peuples querelleurs (...)*³⁸

Victor Hugo.

Dans l'accélération de l'histoire engendrée par l'effondrement du pacte de Varsovie et l'échec du système communiste soviétique, les éditorialistes euphoriques des grands médias occidentaux ont prophétisé l'avènement d'une paix mondiale aux couleurs américaines.

Pourtant, l'analyse des conflits dans les dix dernières années met en évidence leur nature radicalement différente. Cette dernière – dont on peut penser qu'elle ne fut pas anticipée par les grandes puissances démocratiques – n'a cependant rien de véritablement surprenant. En revanche, les engagements récents permettent d'aboutir, au travers des engagements tirés, à des résultats qui donnent lieu à des orientations nouvelles. Enfin, en extrapolant la théorie de la paralysie par la puissance aérienne, mise en application sur les théâtres du golfe et du Kosovo, il apparaît que l'action doit être conduite au plus tôt.

NATURE DES CONFLITS

La guerre du golfe devait annoncer le nouvel ordre international et consacrer l'émergence d'une unique superpuissance, désignée (autoproclamée) gendarme du monde, gardienne et garante de la stabilité internationale. L'opération Restore Hope devait cependant sonner comme un rappel sévère à une réalité moins idyllique. Si l'occident a connu cinquante ans de paix relative ou de non-guerre, quelques 150 conflits ont sévit sur l'ensemble du globe. *Toutes ces petites guerres acharnées et sans enjeu bien clair nous paraissent relever de la maladie mentale.*³⁹

Les guerres inter-étatiques, certes devenues moins nombreuses, ont cependant cédé la place à des conflits d'un type nouveau dont les causes sont davantage religieuses, ethniques ou territoriales. *Chacun cherche sa sécurité dans ses seuls semblables, selon une logique inexorable de clans et de tribus. Que cette logique soit celle de la race, de la religion ou du territoire ne change rien.*⁴⁰ Ainsi on peut écrire que c'est l'absence, l'affaiblissement ou l'impuissance des structures qui génèrent les situations conflictuelles les plus complexes.

DIFFERENDS ETHNIQUES

³⁸ Les chansons des rues et des bois, *Liberté, Egalité, Fraternité*.

³⁹ Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995, p. 179.

⁴⁰ Ibid. p.213.

Les conflits d'origine ethniques se concentrent principalement sur le continent africain et prennent rapidement une dimension de génocide. Les affrontements entre Tutsi et Hutus totalisent plus d'un million de morts détenant ainsi, sinistre palmarès, *le record du monde, horaire, du génocide*⁴¹. De la même manière la rivalité entre Tchadiens du nord et du sud, attisée par le guide de la révolution libyenne, se développe sur le terreau de la différence ethnique. Au gré des saisons et des livraisons d'armes, les périodes de pseudo-stabilité alternent avec les pics d'intensité, sans toutefois qu'une issue pointe à l'horizon.

Dans cette même logique de guerre, la République Démocratique du Congo continue d'être parcourue par quelques soubresauts. Le Sierra Leone occupe encore les colonnes de l'actualité. Etc...

DIFFERENDS TERRITORIAUX

S'ajoutant aux considérations ethniques, les arguments territoriaux enveniment les débats, surtout lorsqu'ils sont déclinés en terme de richesses naturelles. La RDC et ses mines de diamants intéressent tout autant la rébellion que les pays voisins. Par ailleurs, ces différends sont de nature à engendrer des mouvements séparatistes basés sur une intolérance réciproque, quelle que soit sa forme. Ainsi, *l'antagonisme est la substance même de ces états. Leurs membres ne savent plus ce qu'ils construisent ensemble, mais ce qu'ensemble ils détestent absolument*⁴². Le récent exemple du Timor Oriental pourrait illustrer ces propos.

DIFFERENDS RELIGIEUX

Enfin, des confessions différentes, potentiellement antagonistes, sont également sources de conflictualité inter ou intra-étatique. Ainsi, la guerre Iran-Irak met en évidence l'opposition de l'islam sunnite et de l'islam chiite. Le Sri Lanka est en revanche le lieu d'affrontement entre Tamouls et Sikhs. De même, en acceptant de simplifier, la crise du Kosovo oppose les Albanais musulmans et les Serbes orthodoxes. Le secrétaire général des nations unies, M. Kofi Annan déclarait devant la commission des droits de l'homme *l'odieuse campagne de purification ethnique menée méthodiquement par les autorités serbes au Kosovo semble avoir un seul objectif : chasser ou tuer le plus grand nombre possible d'albanais de souche du Kosovo*.⁴³

Toutefois ce dernier exemple souligne la complexité et l'imbrication de l'ensemble des paramètres dans ce type de conflits. Dans un entretien à la Revue Française de Géoéconomie, géopolitique, espace et conflictualité, M. Thual s'exprimait ainsi : *je préfère qualifier les phénomènes d'éthno-confessionnels que de nationaux ou religieux*.

Enfin, on aurait également pu citer l'exemple de l'Angola, du Liberia, du Soudan, de l'Erythrée,...et beaucoup d'autres encore. D'autres pays *accumulent silencieusement les facteurs qui amèneront leurs populations à des affrontements inexplicables. Ces guerres se trouveront des raisons légitimes, mais elles s'enracinent simplement dans l'impossibilité d'être ensemble*.⁴⁴

⁴¹ Bernard-Henri Lévy, *La pureté dangereuse*, Le livre de poche, Grasset, 1994, p.41.

⁴² Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995, p. 212.

⁴³ Jean-Claude Buhner et Afsané Bassir Pour, Kofi Annan reconnaît les défaillances de l'ONU face à la crise dans les Balkans, Le Monde 9 avril 1999.

⁴⁴ Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995, p. 182.

Tous ces conflits n'ont pas suscité le même intérêt ; certains d'entre eux seulement ont conduit l'ONU ou l'OTAN à s'engager militairement. Ces engagements permettent d'en retirer quelques enseignements.

QUELQUES ENSEIGNEMENTS ISSUS DES ENGAGEMENTS RECENTS

Lorsque l'on évoque les enseignements des engagements conduits au cours des 10 dernières années, la culture occidentale focalise sur les aspects opérationnels. L'objectif recherché n'est pas de dresser le catalogue exhaustif, mais de dégager, dans la perspective du sujet, ceux qui apparaissent les plus pertinents.

DOMAINE DE LA REFLEXION STRATEGIQUE.

L'approche opérationnelle est inévitablement réductrice ; pourtant, disposer de certaines capacités militaires permet d'élaborer une stratégie globale, en effectuant une analyse rétrograde ou en procédant par *reverse engineering*. C'est semble-t-il, en France et en Europe, le processus actuel. Celui-ci est imprimé par l'avance technologique transatlantique, bien que cette dernière puisse être récusée. Toutefois en terme de réflexion stratégique, la suprématie américaine est plus difficilement contestable. Elle s'appuie en effet sur la multitude de «think tanks », réservoirs de pensée, qui traduisent la diversité, la densité et la richesse intellectuelle cultivée à l'extrême. Les moyens mis en œuvre, qu'il s'agisse d'armements ou de SIC⁴⁵, sont donc l'aboutissement de cette large réflexion stratégique moderniste déclinée en modes opératoires spécifiques et adaptés. Ces capacités, dont disposent les Etats-Unis, laissent aux décideurs politiques la liberté de choisir dans une panoplie complète de modes d'action offensifs, le cas échéant de manière préventive.

L'IMPORTANCE DE L'ARME AERIENNE

La guerre de 1991 contre l'Irak en avait ébauché les contours ; la campagne aérienne sur le Kosovo consacre le dynamisme de la nouvelle stratégie aérienne. Les forces aériennes, en effet ont démontré qu'elles constituaient un formidable outil, à la disposition des décideurs politiques. La rapidité, la puissance et la précision dont elles sont capables délivrent un signal fort. De plus, la souplesse d'emploi et le caractère réversible des modes d'action autorisent un usage limité de la force dans l'espace et dans le temps.

Enfin, au Kosovo, la seule campagne aérienne à contraint le pouvoir serbe à accepter les exigences de la communauté internationale. Certes la campagne nécessita deux mois, mais la preuve fut faite qu'il était parfaitement possible d'adapter et de graduer, dans un contexte déterminé, les frappes et leur nature en fonction de l'effet recherché.

LA MEDIATISATION

L'omniprésence des médias est une dimension nouvelle à prendre en considération. Une doctrine stratégique doit aujourd'hui intégrer le fait médiatique, principalement pour deux motifs. Le premier tient à ce qu'il représente en lui-même, le second aux idées véhiculées.

⁴⁵ Systèmes d'Information et de Communication.

Ainsi, l'action militaire est incapable d'obtenir des résultats spectaculaires au rythme que les ténors de l'information en temps réel souhaiteraient. La répétition est lassante. *La lenteur nécessaire à toute action efficace est incompatible avec l'instabilité médiatique. C'est un exercice intéressant d'imaginer quelle politique, quel avenir un Etat peut construire qui changerait de priorité toutes les deux semaines !*⁴⁶

De même, l'information passe au travers du prisme déformant de la sensibilité politique du média considéré, et pour s'affranchir de la monotonie induite par la lenteur de l'action, la mise en forme amplifie pour mieux les vendre certains éléments forts. *Le poids des mots, le choc des photos*⁴⁷.

Le pouvoir des médias peut désormais influencer directement sur le décideur politique, en orchestrant les vibrations de l'opinion publique. *Désormais, les médias peuvent organiser, selon leur subjectivité, une démocratie directe de l'intolérable*⁴⁸.

Mais les médias sont également utilisés pour conforter la propagande adverse. Ils deviennent alors, dans la perspective de la guerre de l'information, une cible privilégiée sinon prioritaire. *Alors des bombes contre des mots et des images ; des missiles, de l'explosif, contre la manipulation cathodique ? La guerre aérienne contre celle des ondes ? Dans sa nouvelle stratégie, l'OTAN entend frapper toutes les cibles-symboles du pouvoir serbe.*⁴⁹ Cependant, il semblerait que l'on touche, aux yeux de l'internationale médiatique, un point sensible. L'atteinte est iconoclaste ; elle provoque un mouvement de sympathie générale ou se mêlent réprobation et interrogations. *Elle (l'OTAN) commet une action qui peut se révéler terriblement contre-productive. Quand on s'attaque à un service public tel que la télévision, aussi collectif et intimement lié à la vie privée, on ne peut pas continuer à dire qu'on fait la guerre à un régime, et pas à un peuple*⁵⁰.

Cette médiatisation à outrance répond probablement à une nécessité dans notre société occidentale. Mais elle contraint les décideurs à prouver et à insister sur la légitimité de l'action engagée, sinon projetée. Dans la perspective d'une action préventive, il conviendra alors de préparer simultanément la *contre offensive médiatique*.

LE ROLE DE L'ONU

Rétrospectivement, au vu de l'enthousiasme général qui naquit au lendemain de la guerre du golfe et qui devait consacrer le rôle de l'ONU, et, sous la rampe des projecteurs de la crise balkanique, le constat est plutôt navrant mais largement médiatisé...

Les quelques extraits suivants posent précisément les problèmes éthiques et fonctionnels auxquels se trouve confronté l'ONU.

*Comment est-il possible (...) que nous qui avons cru, autrefois, nous mettre au service d'une organisation de la paix, soyons actuellement au service d'une organisation qui permet la guerre ?*⁵¹

⁴⁶ Ibid. p. 252.

⁴⁷ Paris Match.

⁴⁸ Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995, p. 251.

⁴⁹ Editorial, *Bombes contre images...*, Le Monde 26 avril 1999.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Martti Ahtisaari, *Face aux crises, logique et rapidité*, Le Monde 4 novembre 1999.

Le bilan de la Forpronu et de l'action de l'ONU en ex-Yougoslavie est généralement jugé négatif⁵².

Nous regrettons tous profondément, a-t-il déclaré, que la communauté internationale (...) n'ait pas réussi à empêcher la catastrophe.⁵³

A défaut de prévenir l'incendie l'organisation internationale peut jouer les pompiers.⁵⁴

Eclipse passagère ou effacement durable, le Conseil de sécurité des Nations Unies apparaît comme une des victimes de la guerre au Kosovo. L'OTAN a déclenché les frappes sur la Serbie sans lui avoir demandé son avis.⁵⁵

L'ONU avait été écartée dès le début de la crise par Washington.⁵⁶

Je veux savoir ce que fait l'ONU dans cette guerre. Qui, de l'ONU ou de l'OTAN, est chargé des opérations de secours aux réfugiés Kosovars ?⁵⁷

Au yeux des européens et des russes notamment, (l'ONU doit) rejouer le rôle qui aurait toujours dû être le sien, celui de garant des dispositions qui régissent le recours à la force dans les relations inter-étatiques.⁵⁸

POURQUOI INTERVIENT-ON SI TARD ?

L'expérience montre, au travers des interventions de ces dix dernières années, que l'option militaire intervient toujours lorsque l'ensemble des moyens politico-diplomatiques sont vainement épuisés. A ce stade cependant, la situation sur le théâtre présumé s'est nettement dégradée ; le niveau de crispation est extrême ou l'intensité des combats est à son paroxysme. *Quand les parties prenantes se sont déjà enracinées dans leur opposition et ont consolidé leurs défenses, il est plus difficile, non seulement pour les belligérants mais aussi pour des tiers, de se frayer un chemin au travers de positions rigides⁵⁹.*

Alors pourquoi agissons-nous si tard ? Charles Swett propose une réponse pertinente mettant en évidence six points clé :

- La volonté de ne pas interféré avec les affaires des autres dans le commode respect de la non-ingérence. *Sur le plan politique, l'option de ne rien faire est toujours envisagée et représente souvent l'attitude adoptée par défaut⁶⁰.*
- L'absence d'intérêts propres.
- Le risque d'escalade inutile.

⁵²Thierry Tardy, *L'OTAN, plus efficace que l'ONU ?*, Le Monde 29 avril 1999.

⁵³Jean-Claude Buhner et Afsané Bassir Pour, Kofi Annan reconnaît les défaillances de l'ONU face à la crise dans les Balkans, Le Monde 9 avril 1999.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Afsané Bassir Pour et Daniel Vernet, *Une autre victime du Kosovo : l'ONU*, Le Monde 1^{er} avril 1999.

⁵⁶ Jean-Claude Buhner et Afsané Bassir Pour, Kofi Annan reconnaît les défaillances de l'ONU face à la crise dans les Balkans, Le Monde 9 avril 1999.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Thierry Tardy, *L'OTAN, plus efficace que l'ONU ?*, Le Monde 29 avril 1999.

⁵⁹ Charles Swett, *Stratégie d'interdiction de conflit*, Stratégique n°69, ISC, 1998.

⁶⁰ Ibid.

- L'ambiguïté des analyses et l'incertitude du renseignement.
- L'absence de soutien politique.
- Les moyens militaires sont inadaptés à une action précoce.

Agir plus tôt, voire de manière préventive avec un niveau de violence ajusté, aurait peut-être été souhaitable. En effet, évoquant *l'effet de levier*, Charles Swett remarque *qu'en négligeant d'agir tôt et en laissant le champ libre à l'escalade, l'obtention d'un même effet requiert l'application d'une force beaucoup plus grande pour un résultat similaire*⁶¹. Il souligne également que *par malheur, l'histoire démontre que les hommes politiques ne tendent pas à agir quand l'action peut être la plus efficace*⁶².

EXTRAPOLATION SUR LA PARALYSIE STRATEGIQUE

La notion de paralysie stratégique tient aujourd'hui une place importante dans la réflexion des états-majors de planification interarmées et interalliés de l'Otan. La validité de cette théorie semble avoir été démontrée pour la première fois dans la guerre du golfe. La guerre du Kosovo, au travers de deux mois de campagne aérienne, a montré que la théorie pouvait, une deuxième fois, résister à l'épreuve de la réalité.

Dans la perspective du décideur politique, cette stratégie possède un atout majeur, elle préserve en effet les propres forces préfigurant ainsi une victoire peu coûteuse en vies humaines. Cependant, pour atténuer les effets de ses imperfections liées aux aléas de la guerre ou à l'insuffisance des moyens, la tentation d'en faire un usage préventif, pourrait germer dans l'esprit de quelques-uns.

S'agissant de la notion de paralysie stratégique, plusieurs approches existent ; les deux principales sont synthétisées par la suite. Toutefois, malgré les succès qui confortent la théorie, certaines limites peuvent être mises en évidence. Par ailleurs, dans l'absolu, une certaine extrapolation des deux approches conduit à une même conclusion saisissante.

DEUX APPROCHES CONCEPTUELLES POUR UNE MEME DEFINITION

Une définition de la paralysie stratégique est communément admise : c'est une option militaire avec des dimensions physiques, mentales et morales. Elle a pour objet de rendre l'ennemi impuissant plutôt que le détruire. Moyennant un effort militaire (ou un coût financier) minimum, elle recherche le bénéfice ou l'effet politique maximum. *Elle vise une décision rapide par l'intermédiaire d'une manœuvre-bataille dirigée contre la capacité mentale et physique de l'adversaire à soutenir et contrôler son effort de guerre et permettant de diminuer sa volonté de résistance.*⁶³

Deux théoriciens de la paralysie stratégique par la puissance aérienne, les colonels Boyd et Warden, procèdent par deux approches différentes qui se rejoignent dans la pratique.

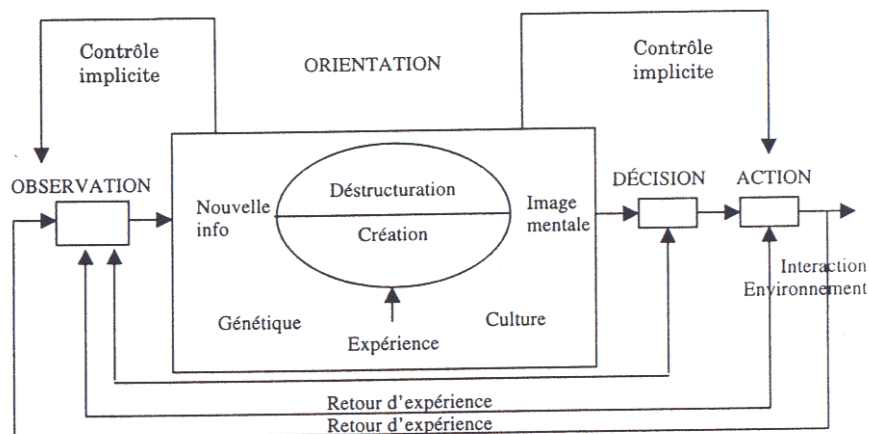
⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Fadok David S., La paralysie stratégique par la puissance aérienne, John Boyd et John Warden, Economica & ISC, 1998, p.26.

L'aspect le plus connu de la théorie de Boyd, qui conceptualise le schéma décisionnel dans une opération militaire, est la «*boucle OODA*» (Figure 1)⁶⁴ : Observation, Orientation, Décision, Action. Ce cycle de décision est commun à tous. Ainsi, la victoire sur l'adversaire peut être acquise en s'immisçant dans sa boucle décisionnelle et en dégradant la perception qu'il a de la situation dans le but de restreindre sa capacité d'action jusqu'à la paralysie.

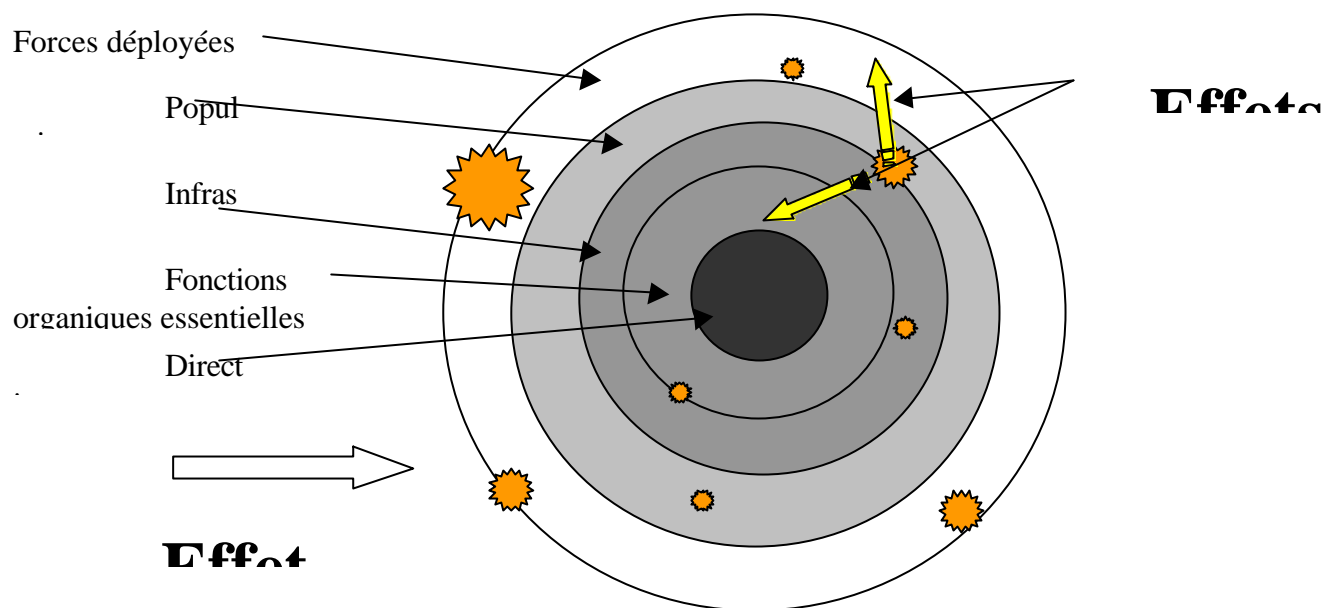
*Au niveau opérationnel, le résultat final est la destruction de l'harmonie interne de l'ennemi, ainsi que de ses connexions avec le monde réel. Théoriquement, cette rupture des liens internes et externes entraîne la paralysie et un effondrement de la résistance.*⁶⁵



L'autre approche théorique est celle de l'analyse de l'ennemi en temps que système développée par Warden. Le système de l'ennemi est modélisé par cinq cercles concentriques, où chacun représente une fonction ou un ensemble de fonctionnalités précises.

⁶⁴ Ibid., p 36.

⁶⁵ Ibid., p 34.



Chaque entité stratégique comprend un centre décisionnel, véritable noyau du système, et des centres de gravité dont l'importance quantitative dépend de la nature et de la complexité du système dans son ensemble.

Selon Warden, la destruction ou la neutralisation des centres de gravité situés au niveau de la sphère directionnelle, combinée avec l'anéantissement de centres de gravités moindre entraîne la paralysie du système.

La théorie fut mise en pratique contre l'Irak en 1991. Les opérations aériennes réalisées ont mis en application une combinaison des deux approches. La destruction des centres de commandements, des moyens de détection et de communications - centres de gravité irakienne - avait pour but de ralentir le cycle OODA de Saddam Hussein, la réalité du théâtre. La paralysie devenait alors effective. Malgré ce succès, cinq ans plus tard au Kosovo, qui consacrent ainsi dans la pensée stratégique de la paralysie de l'ennemi à même de garantir une victoire sans perte amie, il convient toutefois de souligner certaines incertitudes.

Figure 2 : Le modèle à cinq cercles avec sous-systèmes.

NUANCER LES RESULTATS DE «L'EPREUVE DU FEU »

*S'il existe une attitude plus dangereuse que de supposer que la prochaine guerre se déroulera juste comme la dernière, c'est d'imaginer qu'elle sera tellement différente que nous pouvons nous permettre d'ignorer toutes les leçons de la précédente.*⁶⁶

Sans entrer dans un débat polémique, ni sombrer dans des considérations philosophiques, trois constatations soulignent que certaines réserves sont encore de rigueur. Les deux illustrations précitées plaidant, à l'ombre de leurs lauriers, pour la béatification de la paralysie stratégique, se caractérisent également - sauf aux yeux de ceux qui feindraient de ne pas le voir - par la dissymétrie des belligérants, la surenchère technologique pratiquée à outrance et l'absence

⁶⁶ John C. Slessor, *Air Power and Armies*, Londres, Oxford University Press, 1936.

d'implication d'une puissance nucléaire dans la partie adverse. On peut cependant aisément imaginer que ces trois paramètres seront tout spécialement dimensionnant au moment de la prise de décision.

Dans le cas de la guerre du Golfe, le corps expéditionnaire présent sur le théâtre d'opérations était quantitativement comparable aux moyens irakiens. Toutefois, la puissance et la richesse de la coalition dans son ensemble, largement supérieures, étaient en mesure de soutenir un effort de guerre considérable. L'opération « Allied Forces », plus représentative encore, devait opposer un pays dont la superficie équivalait à quelques départements français aux 19 nations membres de l'Otan, organisation dimensionnée pour affronter le rouleau compresseur de l'union soviétique.

En sus de l'aspect quantitatif, il peut difficilement être fait abstraction de la dimension qualitative.

Cette dernière transparait dans la surenchère technologique pratiquée sur la panoplie des moyens massivement projetés sur le théâtre : armements, informatique, systèmes de commandement, de contrôle et de communication, moyens de renseignement, etc. Cette escalade de la sophistication, qui répond néanmoins à des objectifs militaires, à une volonté politique mais aussi à une pression médiatique constante, poursuit également deux objectifs. S'ils sont sans doute conciliables, le second est moins facilement acceptable. Il s'agit tout d'abord de disposer d'une avance technologique telle que la confrontation ne puisse déboucher que sur une victoire. L'engagement est admis dès lors que la supériorité militaire est écrasante. *Le nouvel ordre mondial semble décidément très lié à une capacité militaire opérationnelle*⁶⁷. Le discours fédérateur, en revanche, prônant la mise à niveau de l'ensemble des alliés sur l'autel de l'incontournable déesse de l'interopérabilité, impose et pérennise la suprématie américaine.

Mais, la domination technologique a été un facteur déterminant.

Enfin, la troisième considération est de nature à conditionner l'engagement des démocraties occidentales. Dans l'hypothèse où les intérêts vitaux (ou stratégiques) d'une nation détentrice de l'arme nucléaire seraient directement menacés (ou impliqués par le jeu d'alliances), la décision d'intervenir deviendrait critique. La situation ne s'est pas présentée ; toutefois, elle ne peut pas être exclue.

La déclinaison simultanée de ces trois facteurs limite aujourd'hui la capacité d'intervention militaire, quelle que soit la lecture du contexte.

AGIR DE FACON PREVENTIVE ?

Dans cette vision maximaliste des risques, quels seraient les aménagements nécessaires qui garantirait, pour parvenir aux objectifs assignés, la pertinence du concept de paralysie stratégique ?

Dans l'analyse de Boyd, il apparait que le ralentissement de la boucle OODA – donc du cycle décision/action – de l'ennemi doit être recherché en priorité. Pour simplifier, il s'agit d'être à

⁶⁷ Colson Bruno, *La stratégie américaine et l'Europe*, Economica et ISC, 1997, p.14.

la fois plus précis mais surtout plus rapide que l'adversaire *pour pouvoir opérer en continu à l'intérieur de la boucle OODA de l'ennemi, de façon imprévisible et menaçante*⁶⁸.

La destruction des centres de gravité de l'ennemi considéré en tant que système, préconisée par Warden, se répercute naturellement sur sa capacité à entretenir un cycle OODA soutenu.

A l'ère de l'information reine, ces deux schéma suggèrent que, dans la perspective de l'hyperguerre « high-tech » (made in USA), et dès lors que deux systèmes de natures et de dimensions comparables doivent s'affronter, un avantage décisif serait acquis à celui qui oserait agir le premier et de surcroît par surprise.

Ainsi, dans son étude comparative des théories de Boyd et de Warden, David S. Fadok concluait :

*Comme le temps se contracte de plus en plus dans les "hyperguerres" de l'Age de l'information, l'utilisation préventive de la force pourrait devenir une condition obligatoire pour obtenir la victoire. Les Américains sont très mal à l'aise avec ce type d'action depuis un certain jour de décembre 1941. (...) Dans la conscience américaine, l'action préventive est moralement une mauvaise façon de faire. Cependant, si le contrôle immédiat du milieu aérospatial et du spectre électronique est la condition sine qua. non pour les succès militaires futurs, alors ceux qui aspirent à ces victoires devront peut-être sacrifier les hauteurs morales afin de posséder les hauteurs de l'information.*⁶⁹

⁶⁸ Fadok David S., La paralysie stratégique par la puissance aérienne, John Boyd et John Warden, Economica & ISC, 1998, p.37.

⁶⁹ Ibid., p.83, p.84.

CHAPITRE 3

L'ACTION PREVENTIVE EST-ELLE ENVISAGEABLE AUJOURD'HUI ?

*Agir en primitif et prévoir en stratège.*⁷⁰

René Char.

Après avoir dressé succinctement un panorama historique de l'action militaire préventive (ou préemptive), de son intentionnalité et des modes d'actions associés, il a été constaté que la nature des conflits (tout au moins dans leur perception), la finalité et la perspective des engagements militaires - des démocraties occidentales notamment - avaient évolués de façon radicale. Il est ainsi apparu que la probabilité de réussite était d'autant plus forte et l'action plus efficace que l'intervention était précoce. Dans cette logique la question essentielle demeure :

Dans le contexte de la prévention ou la maîtrise des conflits, peut on envisager aujourd'hui de recourir à une action militaire préventive ?

Les circonstances et le cadre d'une telle action sont difficiles à préciser par avance, de par la multiplicité et la complexité de chaque situation particulière et de leur appréciation instantanée. Certaines idées forces peuvent néanmoins se dégager. De même, il semble que la prise décision se heurte toujours, de façon récurrente, à certains points. Enfin, il apparaît évident que la recherche d'un consensus international est incontournable pour éviter de susciter un mouvement de réprobation générale. Cet environnement rend quasiment irréalisable ce type d'action sans provoquer l'indignation hypocrite (ou teintée d'inquiétude coupable) de quelques uns, quel que soit le cas de figure. Pourtant l'action préventive ne peut pas toujours être systématiquement écartée ; il conviendra alors d'apporter la justification de son caractère impératif, de l'urgence et de la gravité de la situation.

CONTEXTE

PROBLEMATIQUE DE LA COALITION

Une coalition se forme par la convergence de certains intérêts, ou de certaines valeurs, dont on admet qu'elles soient défendues en commun. Elle procède de la nécessité d'unir ses forces

⁷⁰ Feuilletts d'Hypnos, Gallimard.

– de limiter en conséquence le volume de forces à engager par chacun – et de l'aspiration (ou l'obligation) d'acquiescer aux yeux de la communauté internationale, une certaine respectabilité à défaut, stricto sensu, de légitimité.

Lorsqu'on évoque la prévention ou la maîtrise des conflits, est-il donc possible d'identifier des objectifs communs, suffisamment fédérateurs pour parvenir à souder les membres d'une coalition autour de la perspective d'une intervention militaire préventive ?

S'il est concevable que l'affirmation d'un objectif commun puisse être élaborée, il n'est certes pas évident que la volonté d'agir soit acquise. Ainsi, on ne manquera pas de s'insurger contre la prolifération des WMD, mais qui accepterait d'intervenir dans un pays tiers, sans son assentiment, pour hâter leur élimination ?

De même, faudra-t-il s'entendre sur une stratégie d'action commune, sur les modalités de cette action, sur son cadre et surtout sur l'état final souhaité.

Par ailleurs – la question a été abondamment abordée dans les enseignements du Kosovo- le commandement de l'opération, qui n'échappe pas au principe d'unicité, se révèle une acrobatie d'autant plus périlleuse que la coalition est large, frémissante au gré de ses divergences intestines ou de ses humeurs changeantes. On admet, assez volontiers, que le contributeur le plus important assure le commandement militaire des opérations, mais on n'envisagera à aucun moment de s'affranchir, au niveau politique – pour des motifs souvent d'ordre intérieur et indépendant du problème considéré – de la lourdeur du schéma décisionnel collégial.

Ce dernier semble difficilement conciliable avec la souplesse et la promptitude attendues d'une AMP⁷¹.

Enfin, la planification dans un contexte interallié risque de se heurter à la nécessaire discrétion qui doit normalement entourer une action préventive afin de ne pas priver cette dernière de l'atout majeur que constitue l'effet de surprise. Bien qu'il ne s'agisse pas d'évoquer une quelconque indiscretion, l'effervescence induite par la préparation constitue un « indice d'alerte » pour un observateur concerné.

Ainsi, il semble qu'une AMP, hormis peut-être le simple déploiement d'un dispositif, ne soit pas par nature, dans la perspective de la maîtrise des conflits, réalisable dans le cadre d'une coalition.

STRATEGIES DU FORT AU FAIBLE

Pour agir de manière préventive, dans l'objectif de maîtriser ou d'interdire un conflit, il semble souhaitable de disposer de moyens adéquats et d'un potentiel significatif, capables de dissuader l'adversaire d'envisager une riposte ou de provoquer l'escalade de la violence. Dans tous les cas, il s'agira de faire savoir ou de montrer qu'une éventuelle réaction ne constitue pas une réelle menace. L'évidente supériorité, dans les domaines militaires et technologiques, combinée à la détermination des dirigeants politiques doit jouer un rôle dissuasif. Mais, détenir de telles capacités offensives et défensives demeure l'apanage d'un petit nombre, sinon d'un seul pays aujourd'hui.

⁷¹ Action Militaire Préventive.

Après avoir écarté les initiatives désespérées et suicidaires, il ressort que l'AMP s'applique donc toujours du fort au faible. Les Etats-Unis interviennent à Panama. On peut cependant admettre que la situation de faiblesse ne soit que circonstancielle et puisse alors fournir une opportunité à *saisir*. Cette approche constituait d'ailleurs un des principes de la stratégie allemande au début du vingtième siècle, qui préconisait une attaque préventive de la Russie avant que celle-ci ne soit en mesure de rattraper son retard sur le plan du développement industriel.

DETERMINER LE NIVEAU DE VIOLENCE

Le coup porté doit être suffisamment fort pour traduire fermement la volonté politique et paralyser partiellement, temporairement ou irrémédiablement, le dispositif adverse. Toutefois, limiter les risques d'escalade est une préoccupation majeure, surtout lorsque l'effet recherché est précisément une stabilisation de la situation.

*Toute guerre limitée dont l'objet est de dissuader d'une agression doit également s'interpréter comme une action augmentant la probabilité de déclenchement d'un conflit généralisé.*⁷²

LES FONDEMENTS DE L'ACTION

LEGITIMITE / LICITE

Agir de façon légitime et licite, dans le strict respect des principes du droit international, est une préoccupation permanente chez la majeure partie des dirigeants politiques, en particulier dans les pays occidentaux. Aussi, le cadre juridique permettant de réaliser une opération militaire est théoriquement délimité par la charte de l'ONU. Toutefois, de nombreuses interprétations et extensions, que d'aucuns pourraient qualifier d'abusives, sont à l'origine de la polémique actuelle. Enfin, dans la perspective particulière de l'AMP⁷³, on peut s'interroger sur la compatibilité de la démarche conduisant à l'obtention d'un mandat onusien et de la problématique propre à ce type d'action.

La charte de l'ONU comme cadre juridique.

L'ONU est une organisation au service de la paix. L'article 2.4 de la charte précise donc : « *Les membres de l'organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout état, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des nations unies* ».

Toutefois, cette même charte n'exclut pas le recours à la force, en particulier dans deux cas bien précis : la légitime défense et l'action pour le maintien de la paix. En effet, l'article 51 stipule que « *aucune disposition de la présente charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des nations unies est l'objet d'une agression armée (...)* ». Il convient toutefois de porter « à la connaissance du conseil de sécurité » les mesures prises. De même, au chapitre VII, dans le cadre des actions en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression, l'article 42 *préconise* « *au moyen des forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il (le conseil de sécurité) nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationale* ».

⁷² Shelling Thomas C., *Stratégie du conflit*, PUF, 1986, p.234.

⁷³ AMP Action Militaire Préventive.

De l'interprétation extensive

Cependant, la notion de légitime défense conjuguée avec celle de l'existence d'une menace contre la paix peut induire une appréciation particulière. Ainsi *apparaît le problème de la légitime défense préventive, anticipant une attaque jugée imminente mais non encore mise à exécution.*⁷⁴

Par extension, *l'attaque jugée imminente* peut être remplacée par la *seule menace liée aux capacités militaires* d'un hypothétique agresseur. La guerre des six jours illustre le premier cas ; le second explique le raid israélien sur Osirak.

Par ailleurs, il semble qu'il existe une zone grise dans laquelle les interventions armées sont parfois tolérées. *Les états arguent d'un prétendu fondement coutumier international*⁷⁵ pour se justifier. Dans cette logique, les interprétations sont également possibles. *Stricto sensu, il s'agit de l'usage de la force armée par un état qui entend faire respecter un aspect fondamental du droit international qu'un état tiers aurait violé ; lato sensu, c'est le fait d'un état qui cherche à s'immiscer dans la sphère de compétence exclusive d'un tiers afin d'aider à régler les affaires de ce dernier, les régler à sa place ou conformément à ses propres vœux*⁷⁶.

Enfin, Guy Agniel identifie trois critères qui devraient rendre licite une intervention armée : Il doit s'agir de l'ultime recours, l'état visé est «hors-la-loi international » et l'intervention doit être ponctuelle et limitée.

Un mandat de l'ONU pour une AMP?

L'AMP, dans la définition énoncée précédemment, se traduit par l'engagement des moyens et l'utilisation de la force armée sans déploiement préventif initial. Cette action doit bénéficier totalement de l'effet de surprise.

Dans cette logique, afin d'exploiter de façon optimale l'impréparation de l'adversaire désigné, le recours à une résolution du conseil de sécurité des Nations Unis pour obtenir, a priori, un mandat est exclu.

En conséquence, l'AMP se situe dans l'espace délimité par les cas de figure ci-dessus, entre l'extrapolation de la légitime défense et la zone grisée évoquée. La question qui se pose de nouveau est de savoir si, dans quel contexte et dans quelle mesure, les décideurs politiques sont prêts à agir dans cet espace.

LE RENSEIGNEMENT

Le renseignement de défense s'efforce d'appréhender les données, militaires et non militaires, de la défense des nations étrangères, et d'en déduire tout ce qui peut menacer notre

⁷⁴ Guy Agniel, *Droit des relations internationales*, Hachette Livre, p.105.

⁷⁵ Ibid. p.106.

⁷⁶ Ibid. p.107.

*territoire, nos valeurs, nos intérêts et notre existence même.*⁷⁷ » C'est une condition nécessaire au déclenchement d'une AMP, mais cette condition n'est pas suffisante.

L'AMP nécessite une connaissance parfaite du contexte dans lequel elle s'inscrira. Les israéliens ont, en effet, détruit le réacteur nucléaire Osirak lorsqu'ils ont acquis la certitude que l'Irak était sur le point d'acquiescer la capacité de fabriquer une arme. La crédibilité, la fiabilité et la redondance des sources de renseignement sont la clé de la réussite. *Le haut rendement du système de renseignement est sans nul doute à l'origine du succès militaire.*⁷⁸

Toutefois, il est apparu que le renseignement, quelle que soit son origine, son importance ou sa fiabilité, perdait une partie de sa valeur en étant soumis (inévitablement) à la grille d'interprétation des pays démocratiques dont *les hypothèses (...) reproduisent leur propre pensée.*⁷⁹

Ainsi, le mouvement des troupes irakiennes avait été décelé avant l'invasion du Koweït. Les déclarations de Saddam Hussein, depuis le 16 janvier 1990, *accusaient le Koweït de voler depuis 1980 du pétrole irakien en pompant dans la nappe pétrolifère de Roumaïla (sud de l'Irak).*⁸⁰ Cinq satellites de renseignements US étaient en activité à cette époque, dans la région du Golfe. Pourtant, *la défaillance de l'interprétation politique des initiatives militaires irakiennes montre bien la difficulté du renseignement sur les intentions des chefs d'état et sur l'évolution des opinions publiques.*⁸¹

Les renseignements acquièrent donc une réelle valeur par l'interprétation qui en est faite, dans le cadre d'un processus décisionnel défini.

LE PROCESSUS DE DECISION

Toutes les options imaginées pour l'action, doivent être soigneusement examinées, évaluées, comparées ou confrontées pour parvenir à sélectionner le mode opératoire. La perception, plus ou moins vive, de la menace engendre une tension chez le décideur. *Même le gouvernement le mieux policé, et dont les dirigeants assument pleinement leurs responsabilités tout en conservant l'essentiel de leur sang-froid, ne dispose que d'un système de prise de décision nécessairement imparfait, notamment en cas de crise.*⁸²

La préparation d'une attaque par surprise induit de plus certaines contraintes liées à la discrétion des préparatifs. Ces dernières limitent d'autant la composition de l'équipe qui par ses connaissances spécifiques participe au processus de décision.

Dans ce contexte particulier, il semble que les systèmes experts, d'acquisition et de traitement de l'information mais aussi d'aide à la décision, pourtant nécessaires à l'interprétation analytique des paramètres d'environnement, cèdent la place à une perception plus intuitive de la situation.

⁷⁷ Faivre Maurice, *Le renseignement militaire dans la guerre du Golfe*, Stratégique n°51/52, FEDN 1991, p.373.

⁷⁸ Ibid. p.184.

⁷⁹ Faivre Maurice, *Le renseignement militaire dans la guerre du Golfe*, Stratégique n°51&52, FEDN 1991, p.379.

⁸⁰ *La crise en Irak – chronologie*, Le Monde, 28 février 1998, p.IV.

⁸¹ Faivre Maurice, *Le renseignement militaire dans la guerre du Golfe*, Stratégique n°51&52, FEDN 1991, p.378.

⁸² Shelling Thomas C., *Stratégie du conflit*, PUF, 1986, p.247.

La prise de décision est ainsi dominée *par les limitations naturelles de l'homme, par la capacité intellectuelle et l'émotivité des décideurs lorsqu'il s'agit de manœuvrer dangereusement au bord du gouffre.*⁸³

Intervenir pour prévenir ou maintenir un conflit est un objectif louable et partiellement toléré. Une AMP semble devoir se présenter sous la forme d'un conflit limité, du fort au faible et serait également le fait d'un nombre restreint de protagonistes. La justification apportée a posteriori doit lui permettre de trouver une légitimité. Toutefois, le cadre juridique, les structures et peut-être les armes devraient s'adapter au nouveau contexte.

⁸³ Ibid., p.248.

CHAPITRE 4

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

ACTUALITE ET ANTICIPATION

*Quis custodiet custodes ?*⁸⁴

Ce petit essai de prospective, plutôt d'anticipation, se propose d'illustrer les propos tenus dans les pages précédentes. Les Etats-Unis, seule superpuissance de l'après guerre froide, tiendront le premier rôle.

Le sénat américain ayant refusé de ratifier le traité sur l'interdiction des essais nucléaires (CTBT), certains ont décelé dans cette attitude le retour en force d'un néo-isolationnisme. Pourtant, dans la pensée stratégique américaine, l'intervention militaire n'est jamais exclue. Le théâtre d'opération est planétaire et la panoplie des moyens susceptibles d'être mis en œuvre ne cesse de croître.

La lutte contre la prolifération des WMD⁸⁵ qui constitue l'une des priorités dans la stratégie américaine, est la toile de fond de cette étude.

CONTEXTE

La quasi simultanée de l'annonce du déploiement d'un bouclier antimissiles balistiques – dont la première réalisation pourrait être effective des 2005 avec une extension programmée pour 2010 – et de la non ratification du CTBT, a un parfum presque sulfureux.

CTBT

Le CTBT interdit tous les essais nucléaires et met en place un système mondial de surveillance. En rejetant la ratification du traité d'interdiction des essais nucléaires, par 51 voix contre 48, républicains contre démocrates, le sénat américain révèle, au-delà d'une querelle de politique intérieure, son impuissance, son scepticisme sinon son pessimisme dans le dossier de la lutte contre la prolifération des armes nucléaires. *Les Etats-Unis renoncent à la pédagogie de l'exemple*⁸⁶.

⁸⁴ Qui gardera les gardiens ?

⁸⁵ Weapon Mass Destruction.

⁸⁶ Philippe Migault, *Blocage du CTBT- Mauvaise pédagogie*, Le Figaro, 15 octobre 1999.

Consternation et méfiance se partagent les unes des quotidiens. On peut craindre en effet une relance de la course aux armements : *la voie ouverte à une prolifération accrue.*⁸⁷ Ou, comme le déclarait M Jacques Chirac : *Cette décision porte atteinte au processus de non-prolifération et de désarmement qui est une des priorités de l'union européenne.*⁸⁸

La Russie et la Chine, bien que non-signataires du traité, perçoivent le vote du sénat comme une menace.

L'Inde et le Pakistan, nouveaux venus dans le club nucléaire, et en situation de belligérance pourraient s'autoriser de nouveaux essais...

Au risque d'être accusé de «*délire intellectuel*», et malgré les déclarations rassurantes du président Clinton, rien ne permet d'exclure la poursuite par les Etats-Unis d'une recherche expérimentale dans le domaine de la miniaturisation et de la maîtrise des effets.

BOUCLIER ABM

Le nouveau projet de défense antimissile (NMD) américain vise à protéger les Etats-Unis d'une attaque de missiles balistiques : Nouvelle explosion médiatique.

*L'objectif du pentagone est de pouvoir neutraliser les missiles intercontinentaux de puissances dites émergentes qui viseraient leurs intérêts dans le monde, par exemple, la Corée du Nord, l'Iran, le Pakistan ou l'Inde et la Libye.*⁸⁹

On a pu également lire dans Le Figaro : *Les Etats-Unis veulent se doter d'un bouclier antimissile pour contrer des menaces potentielles comme la Corée du Nord ou l'Iran. Et aussi, mais de façon moins avouable, pour se protéger de l'arsenal nucléaire chinois.*⁹⁰

Ce projet comporte également un système déployable capable d'assurer la défense d'un théâtre, TMD⁹¹, qui pourrait être proposé à certains alliés. Washington a par ailleurs proposé à Moscou de coopérer en matière de défense antimissile.

La communication américaine se veut encore une fois rassurante et minimise l'impact stratégique. Dans une entrevue accordée au journal Le Figaro, Helmut Sonnenfeldt⁹² déclare ainsi : *Pour les Etats-Unis, le projet de bouclier antimissile n'est pas le moyen de reprendre un quelconque avantage stratégique sur la Russie ou sur la chine. Il s'agit tout simplement de se prémunir contre le chantage nucléaire ou chimique que pourrait exercer un état délinquant.*⁹³

Ces deux annonces spectaculaires ont toutefois des incidences non négligeables dans les domaines nucléaire et conventionnel.

CONSEQUENCES POSSIBLES

Sanctuarisation du territoire américain

⁸⁷ Jacques Isnard, Le monde, 15 octobre 1999.

⁸⁸ Le Figaro, *Consternation*, 15 octobre 1999.

⁸⁹ Jacques Isnard, Les américains ont réussi à détruire un missile balistique dans l'espace, Le Monde, 6 octobre 1999.

⁹⁰ Jean-Jacques Mével, *Clinton offre un marché nucléaire à Moscou*, Le Figaro, 18 octobre 1999.

⁹¹ Theatre Missile Defence.

⁹² Expert en contrôle des armements, Helmut Sonnenfeldt fut avec Henri Kissinger l'architecte américain des grands traités de l'ère Nixon-Brejev.

⁹³ Jean-Jacques Mével, *L'ennemi n'est plus sur*, Le Figaro, 22 octobre 1999.

Protégés par une défense antimissile, les Etats-Unis sanctuarisent leur territoire au détriment, peut-on craindre, de leurs alliés européens. Le sol américain serait hors de danger, comme en témoigne le *poids des mots* : *Les Américains déjà sacrés gendarmes du monde vont disposer d'une arme absolue qui les rendra invincibles.*⁹⁴

Bouleversement de l'équilibre de la terreur

Celui-ci est la conséquence directe de la disparité introduite par la sanctuarisation unilatérale du territoire de l'une des puissances nucléaires. Malgré les multiples déclarations officielles mentionnant que la Russie ne serait pas visée par le déploiement d'un bouclier ABM, cette dernière est toutefois, avec la Chine, la plus directement concernée en qualité de grande puissance nucléaire, détail qu'il est impossible d'ignorer après le rappel que M. Eltsine n'a pas manqué de faire.

Le danger est donc bien réel...

Refroidissement des relations sino-américaines et américano-russes

Dans ce contexte, il conviendrait d'entamer parallèlement une renégociation du traité ABM, signé en 1972 entre l'URSS et les USA, qui limitait le déploiement de ce type de dispositifs. Cette perspective n'est pas du goût de la Russie qui agite le spectre de la non ratification des accords START II et III.

Par ailleurs, la Chine qui ne pourrait plus atteindre le territoire américain, craint davantage de ne pas être prise au sérieux lorsqu'elle menace Taiwan d'invasion.

Relance de la course aux armements

Cette dernière couvre les domaines nucléaires et conventionnels.. En effet, la perspective d'un déploiement d'un TMD à Taiwan aurait conduit Pékin à pointer quelques 600 missiles sur Taïpeh.

Les effets induits par l'effet d'annonce donneraient-ils raison aux Etats-Unis ?

PROBLEME POSE

Dans ce contexte international, dominé semble-t-il par une nouvelle étape dans la course aux armements – dont la prolifération des armes de destruction massive n'est qu'une expression particulière – les Etats-Unis pourraient être tentés de déclencher une action préventive pour maîtriser un environnement donné au moment où ils le jugeraient opportun. (« the right force at the right time » pour les us Marines.)

Une étude de l'US Army sur les opérations au 21eme siècle – « Force XXI Operations » – stipule que ces derniers devront priver l'ennemi de toute opportunité de prendre l'initiative.

Dans cette même logique, la doctrine militaire américaine recommande de ne jamais laisser un ennemi prendre un avantage (inattendu). Cette dernière enseigne également qu'il convient de combattre l'ennemi au moment, à l'endroit ou d'une façon pour laquelle il n'est pas préparé.

Les conditions sont-elles réunies pour le déclenchement d'une AMP ?

⁹⁴ L'invincible Amérique relance la guerre des étoiles, Paris Match, 30 septembre 1999.

ANALYSE

DES ENNEMIS DESIGNES ...

Les diplomates américains désignent certains états par le qualificatif de « rogue state » ou état voyou. Ceux-ci sont nommément désignés et constituent, dans l'optique américaine, une menace réelle. Dans nombre de publications, au fil des pages, la liste se déroule. En voici quelques exemples :

*Que dire de la Corée du Nord, de l'Iran, de l'Irak, de ces fameux états parias tentés par l'arme ultime, ne serait ce que pour se mettre à l'abri d'une ingérence extérieure.*⁹⁵

On peut lire également : *Les Etats-Unis veulent (...) contrer des menaces potentielles comme la Corée du Nord ou l'Iran.*⁹⁶

Ou encore : *Certes la guerre froide est révolue et ce n'est pas tant de la Russie que des puissances militaires émergentes comme la chine ou d'états réputés instables et imprévisibles, voire terroristes (de la Corée du Nord à l'Irak, de l'Inde au Pakistan) que l'Amérique veut se protéger. Officiellement du moins.*⁹⁷

Par ailleurs, *la constatation a été faite que désormais six états seulement demeurent ouvertement hostiles aux Etats-Unis et que ces états appartiennent tous au Tiers Monde. Il s'agit de Cuba, de l'Irak, de l'Iran, de la Libye, de la Corée du Nord et de la Syrie.*⁹⁸

Officiellement du moins. En effet, face aux péripéties moscovites et aux incertitudes pékinoises, les Etats-Unis apprécieraient de pouvoir protéger leurs approvisionnements d'origine taiwanaise et leurs nouveaux intérêts dans le sud caucasien. Informatique et pétrole, le mélange est-il détonnant ?

MAIS DES PARTENAIRES A RASSURER

Les deux annonces citées précédemment suscitent la préoccupation des principaux alliés. Cette inquiétude est le sentiment le plus diffus qui transparait au travers des multiples déclarations. Mais c'est toutefois l'incertitude qui est le plus difficilement acceptable. Faut-il craindre un changement d'attitude ? Un certain désintéressement ? Est-ce seulement de la désinvolture ? Quelles peuvent être les conséquences pour les alliés traditionnels d'une action menée à la seule initiative des Etats-Unis ? Il semble que l'on redoute les représailles qui ne pourraient plus des lors atteindre le sol américain.

Il faut probablement rechercher la réponse dans la volonté d'acquérir une liberté de décision ou d'action, plus grande encore, qui parachève la concrétisation de l'état de puissance dominante.

UNE VOLONTE D'AGIR SEULS ET SANS CONTRAINTE

⁹⁵ Pierre Rousselin, *Dangereuse Amérique*, Le Figaro, 15 octobre 1999.

⁹⁶ Jean Jacques Mével, *Clinton offre un marché nucléaire à Moscou*, Le Figaro 18 octobre 1999.

⁹⁷ Philippe Paquet, *les états unis préparent le déséquilibre de la terreur*, La Libre Belgique, 8 octobre 1999.

⁹⁸ Colson Bruno, *Le Tiers-Monde dans la pensée stratégique américaine*, Economica & ISC, 1997, p.9.

Ce n'est pas une nouveauté. Il s'agit, tout au plus semble-t-il, de la confirmation d'une idée directrice dans la stratégie américaine, antérieurement appliquée dans la guerre du golfe.

*En réalité les Etats-Unis ont réagi seuls mais pour sacrifier à l'autel de la sécurité collective, ils ont recruté des alliés et ont cherché à obtenir l'aval du conseil de sécurité.*⁹⁹

La décision d'agir seul, même sans l'aval du conseil de sécurité lorsque les intérêts américains sont en jeu, se confirme dans les déclarations récentes. Richard Hass¹⁰⁰ affirmait au journal *Le Monde* : *Nous devons être capables de recourir à la force sans l'autorisation de l'ONU.*¹⁰¹

Car, *Les Américains, surs d'eux-mêmes, ne consultent plus grand monde lorsqu'il s'agit de leur sécurité.*¹⁰² (?) D'ailleurs, ils ne cachent pas que le conseil de sécurité de l'Onu induit une lourdeur inutile. *Je ne veux pas exagérer l'importance du conseil de sécurité... Nous préférons avoir un mandat du conseil (avant de recourir à la force) mais nous ne considérons en aucun cas qu'une absence de mandat limite en quoi que ce soit nos possibilités d'agir.*¹⁰³ Ainsi parlait Peter Burleigh¹⁰⁴ interrogé par les journalistes du Monde.

Cette attitude combinée avec l'intention de superviser, diriger ou maîtriser toute action militaire occidentale induit une méfiance à l'égard des velléités d'autonomie de la défense européenne. En effet, une capacité d'intervention autonome, permettrait à l'Europe de proposer une alternative à la solution américaine. Il n'est guère surprenant alors que l'administration américaine cherche la formule qui obligerait les Européens à obtenir un accord préalable de l'Otan avant toute intervention.

UNE CAPACITE D'INTERVENTION PREVENTIVE ?

A l'horizon 2010, les Etats-Unis disposeront réellement de la capacité de conduire une AMP. En effet :

1 - *La suprématie des Etats-Unis est unique tant par sa dimension que par sa nature.*¹⁰⁵

2 - De multiples déclarations publiques de hauts responsables américains traduisent la volonté politique de faire respecter ce leadership.

3 - La stratégie américaine est globale. Celle-ci revendique, pour les Etats-Unis, le droit d'agir seuls et sans contrainte, partout dans le monde, lorsqu'ils le jugent nécessaire.

4 - L'initiative est une vertu.

5 - La panoplie des armements offensifs high-tech surclasse quantitativement et qualitativement celle de tous les autres pays. Ces armements sont le résultat des technologies les plus modernes.

6 - Les capacités américaines d'acquisition et de traitement de l'information en temps réel sont à l'échelle planétaire et prennent toujours plus des allures de monopole.

⁹⁹ Ibid., p.16.

¹⁰⁰ Directeur des études à la fondation Brookings.

¹⁰¹ Afsané Bassir Pour et Alain Frachon, *L'impuissance de l'Onu face à la guerre*, Le Monde, 5 mars 1999.

¹⁰² Jean Jacques Mével, *Clinton offre un marché nucléaire à Moscou*, Le Figaro 18 octobre 1999.

¹⁰³ Afsané Bassir Pour et Alain Frachon, *L'impuissance de l'Onu face à la guerre*, Le Monde, 5 mars 1999.

¹⁰⁴ Peter Burleigh est alors le chargé d'affaires de la mission américaine à l'Onu.

¹⁰⁵ Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier – L'Amérique et le reste du monde*, Bayard Editions, 1997, p.249.

7 - Le NMD et le TMD préfigurent l'invulnérabilité du territoire américain et parachèveront l'édifice défensif. La crainte des représailles sera écartée.

8 - Aucune autre puissance ne pourra s'opposer, de fait, à leur action.

La première conclusion qui s'est imposée de façon quasi unanime, fut l'idée que ces deux événements entérinaient le nouvel isolationnisme américain. Une chose est sûre : au-delà de la concrétisation d'une forme d'isolationnisme, la dernière mouture de l'IDS¹⁰⁶ confère aux Etats-Unis la capacité d'intervenir militairement, en tout lieu et en toutes circonstances, quelle qu'en soit la cible et l'armement utilisé, sans craindre en retour une frappe préventive ou de représailles sur leur territoire qui ne puisse pas être contrée.

*Un pays invincible, capable d'aller jouer les redresseurs de torts n'importe où, sans craindre d'en subir la moindre conséquence.*¹⁰⁷

TROIS PROJECTIONS SUR TROIS THEATRES

Trois théâtres réunissent les conditions pour une éventuelle intervention américaine. Cette dernière pourrait survenir à partir de 2010 dans l'hypothèse d'une consolidation des programmes NMD et TMD qui entoureraient alors les Etats-Unis d'une aura d'invincibilité. Les trois sont situés en Eurasie, zone d'intérêt majeure. *L'Amérique joue désormais le rôle d'arbitre en Eurasie, et aucun problème d'importance ne saurait trouver de solution sans sa participation ou d'issue contraire à ses intérêts.*¹⁰⁸

COREE DU NORD

Pyongyang inquiète ou incommode Washington pour de multiples raisons. Les nord-coréens ont construit un complexe militaro-industriel d'une surprenante efficacité. Le développement d'armes de destruction massive, nucléaires ou chimiques, est couplé à une série d'essais de missiles balistiques. Le réacteur graphite-gaz de Yongbyon assure la production de plutonium de qualité militaire et un missile Taepo-Dong a été lancé avec succès le 31 août 1999. Ces derniers ne menacent plus uniquement la Corée du sud mais sont désormais capables d'atteindre le Japon. Le risque de déstabilisation régionale devient ainsi important. De surcroît, Pyongyang exporte ses réalisations d'autant plus librement qu'elle n'a signé aucun accord ou traité de non-prolifération. Ainsi, la Libye et l'Iran auraient pu acquérir des missiles No Dong.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont tenté de négocier le gel des programmes nucléaires et balistiques offrant en contrepartie un assouplissement des sanctions commerciales.

Combien de temps encore, Washington poursuivra son effort dans cette voie ?

Les protections du « Grand Frère » chinois et du « Cousin » russe auront perdu de leur pertinence lorsque le NMD et le TMD seront opérationnels. Les Etats-Unis seront alors en mesure de conduire une opération militaire préventive sur les sites qu'ils estimeront nécessaire de neutraliser.

¹⁰⁶ Initiative de Défense Stratégique.

¹⁰⁷ Sylvie Kauffmann, *Les états d'âme du géant américain*, Le Monde, 6 novembre 1999.

¹⁰⁸ Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier – L'Amérique et le reste du monde*, Bayard Editions, 1997, p.250.

TAIWAN

L'île vit sous la menace permanente de la République Populaire de Chine dont la volonté politique clairement affichée est l'unification du monde chinois. La Chine dispose d'un arsenal nucléaire qu'elle n'envisage pas d'utiliser en premier sauf dans trois cas : Taiwan revendique son indépendance, développe un programme nucléaire ou fait l'objet d'une intervention militaire étrangère.

Chaque fois que la pression chinoise, entre déclarations politiques ou manœuvres militaires, est devenue plus perceptible, les Etats-Unis ont dépêché sur zone un groupe aéronaval pour marquer leur détermination et apaiser les esprits...

Le déploiement d'un NMD et d'un TMD sur Taiwan contrarie Pékin : ses menaces deviendraient en effet peu crédibles. La Chine redoute certainement une intervention américaine plus marquée. L'un des objectifs majeurs, assigné à l'horizon 2010, est l'acquisition par l'APL¹⁰⁹ d'une capacité suffisante pour s'opposer à une telle intervention sur Taiwan. C'est précisément en 2010 que les Etats-Unis posséderont les moyens indispensables (NMD/TMD) pour soutenir l'autonomie et la démocratisation de l'île.

TCHETCHENIE – CAUCASE

La région encaisse les soubresauts répétés de l'empire à l'agonie. Pourtant, celle-ci se situe aux frontières de l'OTAN et constituera bientôt le lieu de transit du pétrole extrait de la mer Caspienne. Au travers des compagnies pétrolières, les intérêts américains sont déjà une réalité en république de Georgie. La stabilisation de la région, avec ou sans la coopération de la Russie, revêt donc une importance évidente.

Traditionnellement, le Caucase se situe dans la sphère d'influence de la Russie, toujours réticente à l'égard de la présence américaine. *La géostratégie américaine en Eurasie devra donc faire face à ses forces perturbatrices.*¹¹⁰ A quel horizon le NMD sera-t-il dimensionné pour encourager une action militaire préventive, sur le territoire des anciennes républiques du bloc soviétique, si cela devenait nécessaire pour sécuriser les flux commerciaux ?

*La tâche la plus urgente consiste à ce qu'aucun état, ou regroupement d'états, n'ait les moyens de chasser d'Eurasie les Etats-Unis ou d'affaiblir leur rôle d'arbitre.*¹¹¹

Dans la vision américaine, garantir la stabilité concourt à la maîtrise des conflits, la réciproque est d'ailleurs tout aussi vrai. Une AMP s'inscrivant dans la perspective de garantir une stabilité régionale participe donc, dans une certaine logique, à la maîtrise des conflits.

*La stratégie militaire américaine se fixe pour objectif de promouvoir la stabilité et d'écarter les agressions.*¹¹²

L'isolationnisme n'exclut donc pas l'interventionnisme lorsque celui-ci est motivé par l'éradication d'une menace directe ou indirecte pour la stabilité de l'équilibre qui garantit la pérennité du système établi.

¹⁰⁹ APL Armée Populaire de Libération.

¹¹⁰ Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier – L'Amérique et le reste du monde*, Bayard Editions, 1997, p.251.

¹¹¹ Ibid. P.254.

¹¹² Colson Bruno, *La stratégie américaine et l'Europe*, Economica et ISC, 1997, p.49.

CONCLUSION

*La raison du plus fort est toujours la meilleure.*¹¹³

Jean de la Fontaine.

L'histoire du siècle dernier a permis de constater que parfois, le recours à une action militaire préventive permettait de contrôler ou d'orienter dans le sens idoine l'issue d'une crise. Dans les quelques exemples donnés en guise d'illustration, l'usage de la force armée semblait être l'unique moyen de parvenir rapidement à une situation dont le niveau de risque ou d'incertitude, pour les intérêts vitaux et stratégiques, devenait acceptable dans la perspective du contexte général du moment.

Toutefois, les notions de restauration, d'imposition de la paix ou d'ingérence humanitaire dans la maîtrise des situations conflictuelles n'apparaissent pas telles qu'on les rencontre aujourd'hui. De la lutte pour la préservation d'intérêts sécuritaires spécifiques, les nations les plus avancées s'orientent vers la recherche d'une stabilité mondiale minimale (?), garantissant la pérennité de l'équilibre établi et donc la prospérité des échanges commerciaux dont elles tirent leur puissance.

Ainsi, la nature de la guerre n'a pas changé. Les conflits récents ne sont d'un nouveau type que pour les démocraties occidentales qui, dans la perspective citée supra, s'intéressent désormais à des situations qu'elles auraient probablement ignorées précédemment. Parfois, au gré des aléas de l'inconstance médiatique, d'une utopie nommée ingérence humanitaire ou dans un élan d'humanisme chrétien, décision fut prise d'intervenir. La Somalie est un triste exemple.

Intervenir militairement de façon préventive et de surcroît en faisant usage de la force armée, permettrait certainement de limiter l'escalade de l'horreur en délivrant un signal politique fort aux belligérants. Il n'est cependant pas dans la pensée occidentale de recourir ainsi à l'usage des armes sans avoir préalablement épuisé la panoplie des actions diplomatiques. La légitimité, en effet, demeure le souci permanent dans les relations internationales. Combinée à la volonté d'agir, celle-ci constitue alors l'obstacle majeur qui interdira, dans le cadre de l'exercice d'un hypothétique droit d'ingérence humanitaire, toute action à caractère préventif.

En revanche, l'éclairage change radicalement lorsque la préservation des intérêts vitaux et stratégiques devient la préoccupation principale. La volonté de défendre ces derniers est clairement affichée. Il est peut-être même envisageable de le faire de façon préventive. La décision tient alors davantage aux notions de moyens et de capacités, militaires évidemment. Une coalition permettrait ainsi de réunir plus sûrement les capacités nécessaires, mais la perception différente des intérêts et de l'état final recherché ne permettrait pas la réalisation d'une action résolument offensive.

¹¹³ Fables, le Loup et l'Agneau.

Il résulte de l'étude conduite que volonté politique et capacités militaires sont étroitement liées. Une superpuissance qui combinerait les moyens de sa politique et une vision globale du monde à la démesure de ses ambitions, pourrait succomber à la tentation d'infléchir préventivement le cours des événements.

L'isolationnisme à l'américaine n'est peut être pas la négation franche de l'interventionnisme. En effet, aujourd'hui, une AMP pourrait être orchestrée par les Etats-Unis, seule nation ayant réellement la volonté et les moyens militaires adaptés à leur politique. Le déploiement imminent d'un bouclier antimissile lui octroiera la capacité d'intervenir partout dans le monde sans craindre les représailles en retour.

Enfin, cette situation devrait inciter les Européens à préserver, sinon à développer, une capacité d'intervention autonome dotée de moyens propres. Cette dernière, tout en concourant à la concrétisation d'une industrie de défense européenne, pourrait leur procurer une certaine indépendance stratégique à l'égard du géant américain ; tout particulièrement dans les sphères d'influences traditionnelles de l'Europe, lorsque l'absence d'intérêts américains justifie leur non-interventionnisme.

BIBLIOGRAPHIE

1. Coutau-Bégarie Hervé, *Traité de stratégie*, 2ème édition, Economica 1999.
2. Dieckhoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, FEDN, 1987.
3. Frachon Alain, *Israël 1948-1998*, Le Monde.
4. Janice Gross Stein et Raymond Tanter, *Rational decision making : Israel's security choices*, Colombus : Ohio state university press, 1980.
5. Llorca Emile, *Israël et le monde arabe*, Ellipse, 1995.
6. Meyer Claudine, *Les forces aériennes d'Israël célèbrent leur jubilé*, Air&Cosmos n°1666, juillet 1998.
7. Shelling Thomas C., *Stratégie du conflit*, PUF, 1986.
8. Thomas LINDEMANN, *l'idéologie de l'offensive dans le plan Schlieffen*, Stratégique n° 69, ISC, 1998.
9. Yariv Aharon, *Strategic depth*, The Jerusalem Quaterly n°17, 1980.
10. Chaliand Gérard et Blin Arnaud, *Dictionnaire de stratégie militaire*, Perrin 1998, p.691.
11. Romer Jean-Christophe, *La pensée stratégique russe au XX^{ème} siècle*, Economica et ISC, 1997.
12. Colson Bruno, *La stratégie américaine et l'Europe*, Economica et ISC, 1997.
13. Delmas Philippe, *Le bel avenir de la guerre*, NRF essais, Gallimard, 1995.
14. Colson Bruno, *Le Tiers-Monde dans la pensée stratégique américaine*, Economica & ISC, 1997.
15. Legault Albert et Fortmann Michel, *Prolifération et non-prolifération nucléaires, Stratégies et contrôles*, CQRI & FEDN, 1993.
16. Fadok David S., *La paralysie stratégique par la puissance aérienne*, John Boyd et John Warden, Economica & ISC, 1998.
17. John C. Slessor, *Air Power and Armies*, Londres, Oxford University Press, 1936.
18. Hélène Carrère d'Encausse, *Le grand frère*, Le livre de poche, Flammarion 1983.
19. Bernard-Henri Lévy, *La pureté dangereuse*, Le livre de poche, Grasset, 1994.
20. Charles Swett, *Stratégie d'interdiction de conflit*, Stratégique n°69, ISC, 1998.
21. John Warden III, *La campagne aérienne, Planification en vue du combat*, Economica & ISC, 1998.
22. Guy Agniel, *Droit des relations internationales*, Hachette Livre, 19xx.
23. Faivre Maurice, *Le renseignement militaire dans la guerre du Golfe*, Stratégique n°51/52, FEDN 1991.
24. Sun Zi, *L'art de la guerre*, Bibliothèque stratégique, ISC & Economica, 1988.
25. Zbigniew Brzezinski, *Le grand échiquier – L'Amérique et le reste du monde*, Bayard Editions, 1997.

SITES INTERNET CONSULTES

<http://w3.cyber-espace.com/irmc>, *La politique palestinienne des gouvernements socialistes sous le premier septennat de François Mitterrand (1981-1988)*, Yann Le Troquer.

<http://www.stratisc.org> Institut de stratégie comparée.

<http://www.nato.int>

<http://www.mbay.net> Operation peace for Galilee.

<http://www.monde-diplomatique.fr> .

<http://www.au.af.mil> Air University / Air force.

<http://www.cfsc.dnd.ca> Centre d'information spécialisée / collège des forces canadiennes.

<http://www.airpower.maxwell.af.mil>